

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/
Pages de couleur

Pages damaged/
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/
Pages détachées

Showthrough/
Transparence

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/
Pagination continue

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						

FRANC DE PORT.

PRATIQUE AVEC SCIENCE.

REVUE AGRICOLE

MANUFACTURIERE, COMMERCIALE ET DE COLONISATION

ORGANE OFFICIEL DE LA CHAMBRE ET DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE

PUBLIE SOUS LA DIRECTION DE

J. PERRAULT,

*Deputé du Comté de Richelieu à l'Assemblée Législative,
Elève diplômé de l'École Impériale d'Agriculture de Grignon, Seine et Oise, France
et du Collège Royal Agricole de Cirencester, Gloucestershire, Angleterre—
Rédacteur de la Revue Agricole et du L. C. Agriculturist—
Membre de la Société Impériale Zoologique
d'acclimatation de Paris &c., &c.*

MARS 1864.



SPARGERE COLLECTA.

BUREAUX A LA BATISSE TOUPIN, PLACE D'ARMES,
MONTREAL.

PROGRES AVEC PRUDENCE.

ABONNEMENT \$1 PAR AN PAYABLE D'AVANCE.

LE PLUS PUISSANT ENGRAIS, C'EST LA SUEUR VOLONTAIRE DE L'HOMME LIBRE.

REVUE AGRICOLE.

MARS.

SOMMAIRE:—Partie Officielle.—Tableau de l'Organisation Agricole du Bas Canada pour l'année 1864.—Partie Non-Officielle.—L'Enseignement Agricole.—VOYAGE AGRONOMIQUE—Suite de L'Exploration de Québec au Lac St. Jean.

PARTIE NON-OFFICIELLE.

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE.

 A cause pour laquelle nous combattons depuis si longtemps est enfin entrée dans une nouvelle phase et l'opinion publique en s'en emparant, promet de la mener vigoureusement à bonne fin.

Pour nous l'enseignement agricole est toujours la base de tout progrès durable et nous espérons pendant la prochaine session, faire notre part de travail pour en assurer l'existence. L'octroi actuel est nul et il est temps que les députés agriculteurs se coalisent pour obtenir en faveur de leurs constituants une augmentation suffisante pour faire droit aux exigences d'un enseignement complet. Mr. Smith le professeur d'Agriculture du Collège agricole de Rimouski, dans l'excellent article qui suit, étudie parfaitement la question qui nous occupe et que nous nous efforcerions en vain d'assurer avec plus de vérité. Aussi lui laissons nous cette tâche dont il s'acquitte si bien, en nous réservant celle de faire valoir en Chambre la question de l'Enseignement agricole. M. le Rédacteur,

La *Gazette des Campagnes* du 1er Février contient un projet de requête, demandant ce que l'allocation accordée pour le soutien de l'enseignement agricole soit augmentée. Jamais ne sera faite une demande plus dans l'intérêt du Canada, pays essentiellement, par sa position, son climat et son sol, destiné à devenir un des premiers pays agricoles de l'Amérique, et à trouver dans cette source de richesse une prospérité inépuisable.

Depuis Sarnia jusqu'à Gaspé, la terre doit être rendue aussi productive que possible; au fond des forêts, comme sur les rives du St. Laurent, chaque bras qui cultive la terre doit être guidé par une intelligence éclairée si l'on veut que son travail soit productif. Comme la culture se fait partout, c'est à tout ce peuple qu'il faut accorder les bienfaits de l'enseignement agricole, et cela dans l'intérêt individuel comme dans l'intérêt national, qui ne doivent être jamais séparés sous un gouvernement bien constitué.

Si l'éducation agricole est bonne pour quelques messieurs, à plus forte raison est-elle bonne pour les cultivateurs eux-mêmes,

qui sont appelés à mettre chaque jour ces enseignements en pratique.

Le Canada doit beaucoup au Collège Ste. Anne, pour avoir introduit dans le pays, et placé à la hauteur des circonstances, l'enseignement théorique et pratique de l'agriculture; on doit applaudir Ste. Thérèse qui a suivi un si bel exemple et va fonder aussi ce noble enseignement dans le District de Montréal. Ces deux institutions vont former les grands flambeaux de cette science en Canada. Là se feront, si ces institutions comprennent leur mission, l'expérience de toutes les espèces de culture qui paraissent susceptible d'être profitables en Canada; et les résultats de ces expériences guideront les praticiens, et serviront à éclairer l'enseignement général. Or comme ces expériences sont nécessaires, sans être toujours profitables, il est juste et raisonnable qu'un gouvernement sage et éclairé, supporte pécutièrement les établissements agricoles qui les entreprennent.

Mais à côté de ce besoin, n'en est-il pas un autre, aussi impérieux, et qui en découle, comme la conséquence découle du principe?

Messieurs, qui avez préparé le projet de requête, vous voulez l'enseignement agricole: c'est bien, mais ne le voulez-vous que pour 15, 20 ou 50 individus? Ne le voulez-vous que pour ceux qui la recevront dans l'enceinte des Collèges Ste. Anne et Ste. Thérèse, tel que le comporte le sens de votre requête en privant de ses bienfaits la masse des fils des cultivateurs auxquels appartient de droit cette science, comme la théologie est la science du prêtre, le droit, celle de l'homme de lois, la médecine, celle du médecin?

Voulez-vous en faire un monopole?

Je pourrais comprendre qu'on l'imitât à quelques intelligences supérieures de la société l'étude des lettres, du latin et du grec, car c'est au petit nombre, dans chaque pays, que ces sciences sont utiles, mais limiter l'étude de la science agricole à quelques élus; absorber pour deux écoles, tout ce que le Bas-Canada peut disposer de moyens pour encourager l'enseignement de la science et de l'industrie des neuf dixièmes de la population, et sur lesquelles sont fondées toute sa prospérité, voilà ce qui ne se com

prend pas : c'est un contre sens, et l'opinion publique, le bon sens du peuple et de ses mandataires en feront justice.

A l'occasion d'une requête adressée par un humble mais utile institution, qui avait fait tout en son pouvoir, avec des moyens limités, pour introduire un cours d'enseignement agricole un homme éminent répondit que ce serait une course au clocher si on commençait à encourager ces collèges là. Plaise à Dieu, qu'il ait dit la vérité, mais aussi qu'il ait un jour le mérite de seconder cette soif de l'enseignement agricole, qu'il semblait craindre pour ses compatriotes, qu'il semblait craindre de voir naître dans son pays, qui n'est le mien que par adoption.

Un trop grand nombre de collèges latins deviendraient un fléau pour le Canada, en déclassant une partie de forte proportion de la génération naissante, à laquelle ces sciences sont inutiles. Or pour conjurer ce fléau, encourageons par tous les moyens possibles l'enseignement agricole, car alors la jeunesse canadienne trouvera ailleurs que dans les professions libérales, une honorable et brillante carrière; et elle ne cherchera pas à fuir le sol de sa patrie, pour un misérable gain qu'elle entrevoit sur une terre étrangère. Alors elle saura que dans le sol de sa patrie est un trésor inépuisable, vers lequel elle portera ses pensées, son cœur et son espoir, c'est à l'aimable culture des champs qu'elle demandera un brillant avenir, accompagné de vertu et de paix.

Non jamais l'éducation agricole ne pourra être assez répandue.

Si une fois les hommes publics dont l'esprit est imbu d'un autre ordre d'idées, pouvaient comprendre qu'il vaut mieux placer au second rang l'enseignement des sciences moins utiles, et faire marcher celle de l'agriculture à la suite de l'enseignement moral et religieux, et lui donner l'encouragement auquel elle a droit, ils rendraient à leur pays, un immense service, et l'augmentation de nos produits, aurait bientôt rendu au trésor public, la faible somme appropriée chaque année, pour la diffusion des connaissances agronomiques.

Voyez ce qu'ont fait les gouvernements éclairés de l'Europe.

En Allemagne des institutions d'enseignement agricole vinrent répandre généralement les connaissances indispensables aux progrès de cet art, et sous cette impulsion l'agriculture parvint à un degré de prospérité qui récompensa amplement le gouvernement et les particuliers des sacrifices qu'ils surent s'imposer. En 1849 l'Alle-

magne possédait 16 écoles supérieures d'agriculture. 16 pour le degré intermédiaire, et 93 pour le degré inférieur.

La Prusse en 1848 avait 28 écoles agricoles. La Suisse et l'Italie avaient déjà leurs fermes modèles et leur enseignement agronomique jusque dans les universités.

En 1833 le gouvernement russe avait déjà organisé sur une large base, l'enseignement agricole théorique et pratique : et fondé deux grands instituts agronomiques, dix autres écoles d'agriculture et un grand nombre de fermes et écoles pour l'instruction pratique des cultivateurs et l'enseignement des diverses branches de l'industrie agricole.

En Belgique, le gouvernement a fondé un grand nombre d'écoles agricoles qui ont porté les plus heureux fruits et placé l'agriculture à la tête de l'agriculture européenne.

En 1848, le gouvernement français organisa l'enseignement agricole et voulut créer l'établissement de 339 fermes-écoles, dont 190 devraient être mises en opération sans retard, de 20 écoles régionales et de l'Institut national agronomique.

Et en Canada ? Dans le Bas-Canada on veut limiter l'enseignement à deux écoles !

Mais quels moyens, me direz-vous, a le gouvernement pour soutenir l'éducation agricole sur une plus grande échelle ? Ces moyens ne seraient point difficiles à trouver s'il y avait un peu plus de patriotisme, et moins d'ambition personnelle.

Je ne demanderai pour toute la jeunesse du Bas-Canada que la somme que coûte à la province une crise ministérielle, produite, le plus souvent par l'ambition d'un ou de deux meneurs politiques ; ou ce que coûte quelques fois une seule élection. Quel acte de patriotisme ne feraient pas des hommes qui aspirent à la confiance du peuple, si à l'ouverture d'une session, ils annonçaient leur dessein de faire un sacrifice de leurs longs et beaux discours, à la condition que la somme qu'ils devraient coûter à la province, soit consacrée à l'éducation agricole de la jeunesse de leur pays.

Je demande donc que toute les sociétés d'agriculture, signent une requête demandant qu'une certaine somme soit appropriée par la législature, pour subvenir aux besoins réels des écoles agricoles et des Collèges Ste. Anne et Ste. Thérèse ainsi que pour l'enseignement de la science agricole dans chaque District du Bas-Canada, et j'espère que chaque société signera cette requête, et que chaque mandataire du peuple la soutiendra.

JAMES SMITH.

Rimouski, 3 Février 1864.

1884 ORGANISATION AGRICOLE

CHAMBRE D'AGRICULTURE

- Président**—Hon. L. V. SICOTTE, de St. Hyacinthe, agriculteur-propriétaire, Juge du District de St. Hyacinthe.
- Vice-Prés.**—Mon. O. E. CASGRAIN, de l'Islet, agriculteur-propriétaire.
- Secrétaire**—Mon. G. LÉGERE, Montréal.
- Membres**—Hon. U. ARCHAMBAULT, de l'Assomption, agriculteur-propriétaire, député au Conseil Législatif.
- Mon. CAMPBELL, de St. Hilaire, agriculteur-propriétaire, Chevalier de l'ordre du Bain.
- Hon. P. CHAUVEAU, Surintendant de l'Instruction publique.
- Membres**—Hon. L. LETELLIER, de Rivière-Ouelle, Ministre d'Agriculture.
- Mon. B. POMROY, de Compton, agriculteur-propriétaire.
- Mon. J. C. TACHE, de Québec, Chevalier de la légion d'honneur.
- Hon. U. TESSIER, de Québec, président du Conseil Législatif.
- Hon. J. FURCOTTE, des Trois-Rivières, député à l'Assemblée Législative.
- Rev. F. LANGOYIN, de Québec, Professeur d'Agriculture.
- Rev. M. PILOTEY, de Ste. Anne, Professeur d'Agriculture.
- Mon. SMYTH, de Rimouski, Professeur d'Agriculture.

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

Sociétés.	Organisateurs d.	Présidents.	Vice-Présidents.	Secrétaires-Trésoriers.	Comités de Direction.
Argentville.....	St. André.....	R. D. Byers.....	A. McDonald.....	H. Howard.....	C. Albright, G. A. Hooker, A. Burwash, W. Gordon, N. Fraser, A. McConnell, J. Logie.
Arthabaska.....	Arthabaskaville.....	A. Steh.....	J. Garnier.....	B. Théroux fils.....	E. Marcotte, P. Tierney, P. Sturt, S. Piché, E. Lafond, A. Yéquin, L. Blais.
Bagot.....	Ste. Rosalie.....	A. Casavant.....	J. Geoffrin.....	P. S. Gendron.....	J. Henderson, A. Bauchemin, L. Choquet, H. Oulmet, M. Pierre, M. O. Cordeau, E. Leclère.
Beaulieu.....	Beaulieu.....	J. B. Scott.....	J. Symons.....	F. H. Bissou.....	J. Meloche, J. M. Browning, L. Julien, J. Lebour, D. Benning, A. Barbeau, Y. Meloche.
Beauce.....	St. Joseph (Beauce).....	Hon. E. Duchesnay.....	S. Verina.....	F. S. A. Bhangar.....	G. Lessard, J. Lemieux, J. Fortier G. B. Laieur, L. Barbeau, A. Yroux, J. O. C. Armand.
Bellefleur.....	St. Michel.....	O. C. Fortier.....	E. Forges.....	P. Forges.....	G. Goulet, D. Dubord, F. Fourrier, C. Turgeon, C. Paquet, J. Laineuse, H. Mauand.
Berthier.....	Berthier.....	L. J. Ferland.....	F. X. Dezy.....	N. Doteux.....	M. Brisette, E. Mousseau H. Lambert, E. Beland, F. Lavallee, H. Hamelin, N. Ferreault.
Bonaventure No. 1.....	New Carlisle.....	Hon. J. Winter.....	R. N. Montgomery.....	Chas. Kelly.....	W. McDonald, D. Iver, C. Hamilton, J. G. Lebel, W. McPherson, W. F. Nelson, A. Carvand.
Bromp.....	Carleton.....	J. Mcagher.....	J. Fraser.....	Mann & Mengher.....	D. Fraser, P. Ingram, R. Bustard, J. Campbell, S. Allison, J. N. Verpe, F. Cook.
Charlevoix No. 1.....	Knovillon, C. E.....	C. Stone.....	A. H. Chaudler.....	J. Tremblay.....	L. A. Perkins, L. Knowlton, N. Emerson, R. N. Mansfield, G. Borfigit, E. G. Ball.
Charlevoix No. 2.....	St. Albain.....	S. T. Revoe.....	C. Demcale.....	F. Tremblay.....	J. McLaren, F. Belleville, T. Villeneuve, O. Brassard, A. Lemieux, F. Harrey, A. Tremblay.
Chamby.....	St. Paul.....	S. T. Revoe.....	T. Fortin.....	S. Boivin.....	F. H. Asselin, E. Girard, L. Gobeil, O. Simard, C. Lemieux, H. Simard, M. Perron.
Champlain.....	St. Hubert.....	L. Benoit.....	A. Williams.....	Trudeau.....	F. David, L. Dubuc, T. Sicotte, A. Larive, N. Laporte, L. St. Germain, N. Darbo.
Chicoutimi.....	Ste. Genevieve Bat J. Ross.....	J. Ross.....	A. Massicotte.....	Rob. Truchel.....	A. R. Lafschelle, J. Grenier, F. Trudel, P. Lalonde, F. X. Marchand, O. Montplaisier, G. Gervais.
Compton.....	Compton.....	J. G. Gibble.....	J. McDougall.....	A. McEachern.....	C. Reid, A. Ginguo, N. Finlayson, J. Elliot, W. Carmichael, C. Beauand, J. Sangar.
Doux Montagnes.....	St. Benoit.....	J. B. Daoust.....	W. McGeoch.....	D. Massou.....	J. F. Barry, F. Savard, F. Langlois, N. Bouchor, G. McKonzie, P. Larouche, L. Tremblay.
Dorchester.....	St. Anselme.....	T. Audet.....	F. Baillargeon.....	F. F. Ruteau.....	L. H. Woodward, R. Hitchcock, J. D. Moore, A. Rogers, C. A. Bailor, A. Hurd, V. Wright.
Drummond No. 1.....	Drummondville.....	W. Sheppard.....	E. Hemming.....	J. N. Watts.....	M. Labrosse, R. Walker, O. Bonchamps, M. Charbonneau, X. Chasbonneau, A. Godmaire, J. Bertrand.
Drummond No. 2.....	Durham.....	G. S. H. Brown.....	J. Bothwell.....	J. M. Watt.....	J. Turgeon, J. Buteau, L. Turgeon, A. Roy, F. Audet, E. Genet, A. Coatre.
Gaspé No. 1.....	Percé.....	T. Savago.....	I. Baker.....	B. Reed, J. Atkinson, G. Evans, S. Lyster, W. Burrill, J. Tremblay, J. Boyson.	V. Cooke, J. Ralph, A. Lesperance, J. Boisvert, T. Badham, P. McCabe, M. Boisvert.
Hochélaque.....	Gaspé Basin.....	J. Eden.....	F. Dumaresq.....	O. T. Coombs.....	J. M. Remond, M. Furlong, L. Couture, C. Couture, J. Lentestey, H. Atkinson, J. D. Scott.
Huntingdon.....	Montreal.....	Jas. Smith.....	F. Beaudry.....	Jos. Eden.....	P. Bechervaise, A. Collin, W. Aumont, P. Bechervaise, N. Marquand, A. McKay, G. Dumaresq.
	Elgin.....	Is. H. Schuyler.....	A. Anderson.....	H. Brodie, Jun.....	T. Irvine, F. Girard, J. Lanouette, L. Laporte, J. Drummond, L. Lapointe, A. Gervais.
				P. McFarlane.....	J. McDermid, W. Broder, A. Oliver, D. McFarlane, J. Willie, I. Gardner, A. McGregor.

EXPLORATION

DE

QUEBEC AU LAC ST. JEAN.

TROISIEME PARTIE.

DU LAC JACQUES CARTIER AU LAC ST. JEAN.

Suite.

SOMMAIRE.—La descente d'un gros rapide—Nous abandonnons une partie du bagage—Un chantier.

DESCENTE D'UN GROS RAPIDE.

DE très-bonne heure, samedi le 21, nous sommes prêts à partir après une nuit de repos, tourmentée peut-être par plus d'un songe. Sur le feu boît à gros bouillons dans une petite chaudière une perdrix unique tuée la veille, constituant tout le déjeuner de 10 hommes. La tirerons-nous au sort ou comment la diviserons-nous ? Nous proposons un moyen qui est accepté, les hommes se partagent le bouillon, et nous avons la perdrix à trois. Cinq minutes plus tard le déjeuner était fini, et au point du jour nous étions déjà sur nos radeaux, prêts à tenter la descente d'un gros rapide, long d'un quart de mille, dont nous entendions la voix bruyante. Il était passable, avait dit Jean Baptiste, et nous étions décidés à risquer un peu pour continuer notre route en radeaux. Il ne pouvait plus être question d'en construire de nouveaux, et disons-le, entre la perspective de mourir de faim ou de mourir dans un rapide, nous préférons personnellement la dernière. Aussi nous offrimes-nous de sauter n'importe quel rapide avec un de nos sauvages, de manière à permettre aux autres radeaux de nous suivre, chaque fois qu'il n'y aurait pas d'accident. Mais la proposition ne fut pas acceptée.

Une fois au large le courant de plus en plus fort nous entraîna promptement vers le rapide devant nous. Les trois radeaux se suivaient à cent pas l'un de l'autre de manière à ne pas se nuire, et les deux plus habiles sauvages guidaient le premier, en suivant les sinuosités de ce qu'on pouvait appeler le chenal.

La rivière peut avoir ici deux arpents de largeur ; elle coule ses eaux profondes de 5 à 6 pieds, en décrivant une double S, sur une largeur de 20 à trente pieds.

Partout ailleurs sur ce lit de roches l'eau mesure tout au plus deux pieds et demi de profondeur. De gros cailloux sont parsemés sans ordre même dans les eaux profondes ; les uns sont à fleur d'eau, les autres montrent leurs têtes arrondies, sur lesquelles se brise le courant en une chevelure de blanche écume. Il n'y a que le plus grand sang-froid et de vigoureux avirons qui permettent de conduire un radeau à travers ces nombreux obstacles. Là où le canot d'écorce bondit de vague en vague sous la plus légère impulsion, le radeau est entraîné lourdement, et ce n'est qu'à force de bras qu'on peut le ramener lentement dans la bonne direction.

Déjà les deux premiers radeaux étaient dans le rapide lorsque nous entrâmes en plein courant. Notre radeau était le dernier, parce qu'étant le plus long et le plus chargé, il était aussi le plus difficile à conduire. Mes trois sauvages parurent hésiter, mais il était trop tard. C'était la première fois que nous descendions un rapide aussi considérable, et nous avions peine à croire que nous arriverions sans accident jusqu'au bas. Le courant des eaux profondes, en partant du milieu de la rivière, tournait subitement à gauche en s'approchant du rivage, et nous avions heureusement franchi cette distance, au milieu des cris jetés par l'équipage, soit pour guider la manœuvre, soit pour s'en courager lorsque nous avions franchi un mauvais pas, lorsque Jacques placé à l'avant s'écria d'une voix que la crainte faisait vibrer : " On s'en va sur un caillou," et en même temps il tâchait à force d'aviron de l'éviter. Mais le courant nous entraînait avec une trop grande vitesse, la distance était trop courte ; aussi presque en même temps levait-il les bras au ciel en disant : " nous voilà dessus ! Nous voilà dessus ! " Et en effet notre radeau

était bientôt à cheval sur un cailloux à fleur d'eau mesurant trois pieds de diamètre à son sommet. Il arrive ordinairement alors que le courant, prenant le radeau de flanc, le roule sur le côté en le débarrassant de sa charge, dont la sûreté est compromise. Car dans un rapide de deux pieds d'eau, une fois qu'on a perdu pied il est impossible de se relever. C'est une descente forcée de caillou en caillou, et rien n'est dangereux, même pour le meilleur nageur, comme les vilains coups qui en sont le résultat nécessaire.

Au moment où l'avant s'engageait ainsi, Moïse, placé à l'arrière, plantait vigoureusement sa perche le long du radeau, pour l'empêcher de tourner, et immobiles nous attendions le résultat de ses efforts. Mais entraîné par le courant, l'arrière du radeau commença à céder en brisant comme un fût de paille la perche qui le retenait. Dès lors, au milieu de la confusion, chacun se porta vers l'avant qui se trouvait à vingt et quelques pieds du rivage environ, deux de mes sauvages, Simon fils et Moïse, s'élançant vers les branches qu'ils atteignirent bientôt. Nous attendions que le radeau commençât à rouler avant d'en faire autant bien décidé à ne l'abandonner qu'à la dernière extrémité. Comme nous l'avons déjà dit, c'était notre planche de salut et nous étions prêts à risquer quelque chose pour la conserver.

L'arrière du radeau heureusement, après avoir décrit un demi cercle, resta échoué par son avant. Il était tourné bout pour bout. Jacques qui était resté avec nous invectiva un peu ceux qui nous abandonnaient ainsi, puis se mit à l'œuvre pour nous déchoier et continuer notre descente. Disons-le, en voyant bondir autour de nous les vagues noires d'un rapide profond de six pieds, nous perdions un peu de notre assurance et nous n'aidions qu'à demi ce pauvre infirme, dans l'habileté duquel nous n'avions pas beaucoup confiance. Nous n'étions encore qu'au commencement du danger et nous n'étions séparés du rivage que par une vingtaine de pieds de distance; tandis que plus bas le chenal s'approchait du milieu de la rivière en décrivant une S, et s'il nous arrivait par malheur d'échouer aussi loin du bord, bien sûr que nous n'en reviendrions pas. Aussi hésitions-nous à continuer ou à gagner terre de suite. Tout en aidant un peu Jacques notre sang froid revenait singulièrement, nous regardions les eaux du rapide avec des ins de respect pour leur puissance, et chaque fois qu'en enfonçant

notre perche la force du courant la fesait glisser malgré nous sur le lit de la rivière, nous recommandions sans nous arrêter à ce que ce fait avait de significatif. Depuis unedemi-heure Jacques, debout sur le caillou qui nous retenait et les pieds dans l'eau, avançait le radeau ligne par ligne au moyen de son aviron employé comme levier entre la roche et le bois. De notre côté placé à l'avant, nous l'aidions en poussant de bonne foi lorsque Jacques brisa son aviron; nouvelle difficulté: il ne nous restait plus que le nôtre et nous n'étions pas disposé à nous en départir; nous avions plus de confiance dans nos bras que dans ceux de notre infirme. Nous décidâmes de partir quand même, et que placé à l'avant nous dirigerions le radeau. Pendant tout ce temps les autres radeaux s'éloignaient et avaient disparu derrière une pointe de la rivière. Laissés en arrière, au milieu d'un rapide, nous éprouvions un secret besoin de rejoindre au plus tôt le reste de l'expédition. Au reste, dans ces circonstances il est impossible de secourir ceux qui ont la maladresse d'être en danger et nous ne comptons que sur nous-mêmes.

Enfin notre radeau fait mine de partir; nous le plaçons aussi droit que possible dans le courant; Jacques se place à l'arrière en même temps qu'il fait un dernier effort pour nous lancer, et nous voilà à flot. Le regard en avant pour deviner le chenal et les obstacles à éviter, nous nous mimons sérieusement à l'œuvre avec notre unique aviron, pour conduire sûrement notre radeau, emporté par la rapidité du courant. Nageant tantôt à droite, tantôt à gauche, nous avions gagné le large et nous tournions subitement encore pour décrire la seconde courbe du chenal, lorsque nous rencontrâmes six ou sept gros cailloux à fleur d'eau et à peu de distance les uns des autres. Ils étaient échelonnés sur notre passage de manière à ne pouvoir éviter les uns sans donner sur les autres.—"Tiens bon!" criâmes-nous à notre compagnon après avoir passé deux ou trois de ces cailloux et au moment où nous allions frapper un des suivants, "Nous voilà sur un caillou!" Une des billes de notre radeau frappe et nous crûmes un instant qu'il allait s'ouvrir. Les fioes de bois plierent, l'eau couvrit entièrement l'avant du radeau, à la hauteur de nos genoux, puis il continua sa lourde marche sans accident plus grave. Deux ou trois fois encore nous heurtâmes le lit rocailleux de la rivière, mais pas aussi fortement, et après avoir tourné encore une fois à droite et de

nouveau gagné le large, nous nous trouvâmes dans un bassin profond où nous n'avions plus à craindre de nouvelles roches. Un quart-d'heure après, nous arrivions gaiement à une pointe où étaient arrêtés les deux radeaux qui nous précédaient. Nous placions fièrement le nôtre à côté, satisfait de l'avoir descendu à travers des difficultés peu communes. Pourtant tout ce danger, toute cette fatigue, d'autant mieux sentie que nous n'avions rien mangé depuis vingt-quatre heures, étaient perdus. Une chute considérable grondait un peu plus bas et nous forçait à renoncer pour la dernière fois à nos radeaux. Nous sommes bien décidés à n'en plus construire et à faire le reste du trajet à pied ; nos hommes, du reste, sont trop épuisés pour entreprendre un travail aussi pénible.

NOUS ABANDONNONS EN PARTIE LE BAGAGE.

NOUS nous enfonçâmes encore dans le bois en suivant un portage assez bien débarrassé, et bien décidés cette fois à ne pas nous éloigner de la rivière, dont nous descendions la rive gauche. Nous passâmes une chute taillée dans le roc vif. Un instant après, la rivière étant navigable pour les canots d'écorce, le portage s'arrêtait, et il nous fallut nous frayer un chemin dans les taillis. Nous rencontrâmes bientôt une montagne, dont les bords escarpés, baignés par la rivière, ne nous permettaient plus de suivre le rivage et nous forçaient à faire une montée escarpée, d'autant plus fatigante que nous étions épuisés et sans nourriture. Arrivés au sommet, on suggéra l'idée de monter dans un arbre pour explorer le pays voisin ; mais chacun désirant conserver ses forces pour la marche, refusait de se livrer à un exercice aussi fatigant, lorsque Moïse se dévoua. Arrivé à la tête d'une grande épinette, chacun de ses renseignements furent écoutés avec le plus grand intérêt. — "Je vois à dix lieues en avant," nous dit-il ; "ce n'est que des montagnes comme celles qu'on a traversées. — C'est le même bois. — Je ne vois pas d'habitations ni de maison. — Il n'y a pas de signe de monde. — Je ne vois pas de lac. — Je crois qu'on est encore bien loin des maisons."

A chaque nouvelle réponse faite à nos questions, le découragement devenait plus grand, et chacun se regardait avec un silence éloquent. La torture morale était en ce moment tout ce qu'elle pouvait être pour des hommes qui n'ont d'autre perspective que de mourir de faim dans la forêt. Si alors nous avions été pourvus d'une

bonne carte du pays, donnant le relevé exact des rivières, des instruments nécessaires pour déterminer notre position, nous aurions su où nous étions, et cette certitude aurait fait cesser toute crainte imaginaire. Mais nous n'avions rien de cela, et tout ce dont nous étions certains, c'était que, depuis trente-et-un jours que nous étions entrés dans le bois, nous n'avions pas encore rencontré âme qui vive, que les distances parcourues ne s'accordaient pas avec notre carte et que nous étions égarés. L'avenir n'était donc pas rassurant, et comme nous n'avions pas un instant à perdre, nous nous mîmes en marche sans retard, comme des hommes convaincus que leur vie est au bout de leurs pieds. Les blessés et les trainards nous suivaient en trébuchant. Après être descendu une colline, nous sommes arrêtés par un cours d'eau trop profond, trop rapide et trop large pour être passé à gué et qui, en se déchargeant sur la rive gauche de la rivière, s'oppose à notre passage. "Tout s'en mêle pour nous retarder," dit alors Simon, avec un accent de mauvaise humeur très-accentué. "Il va falloir remonter ce cours d'eau jusqu'à ce qu'on puisse le traverser; qui sait jusqu'où cela va nous mener. Le bagage nous fatigue pour rien, on fera mieux de le laisser ici." En effet notre batterie de cuisine était inutile du moment que nous n'avions plus de vivres. Les raquettes étaient de trop. Les hommes ne voulaient plus camper, ils laissèrent donc leur tente. En un mot tout le bagage qui n'était pas strictement indispensable ou qui pouvait gêner la marche fut mis en tas, recouvert avec soin et abandonné, jusqu'à ce que nous pussions les envoyer chercher plus tard. Il y a quelque chose de souverainement inquiétant dans cet abandon du bagage dans une exploration hasardeuse. Il nous rappela absolument une traversée orageuse durant laquelle nous faillîmes être coulé bas pendant une tempête, qui avait déjà mis cinq pieds d'eau dans notre vaisseau. Après une nuit pendant laquelle nous pensions sombrer à chaque instant, nous fîmes tout au point du jour de l'opération peu rassurante de sauver le vaisseau en perdant la cargaison : quatorze cents barils de fleur étaient jetés à la mer. Cette opération nous la répétions, mais cette fois, dans la forêt, dont le silence effrayant ne nous faisait pas une impression moins vive que le bruit incessant des vagues se brisant avec rage sur les flancs de notre vaisseau.

L'épuisement de trois de nos sauvages était assez considérable pour nous faire craindre qu'ils ne restassent en arrière dans la marche forcée que nous allions faire, et nous leur proposâmes de rester avec le bagage, en attendant le secours que nous leur enverrions du moment que nous aurions atteint la première habitation. Mais aucun d'eux ne voulut y consentir, et ils se mirent à notre suite en trébuchant à chaque obstacle.

Nous remontâmes ce malencontreux cours d'eau jusqu'à ce que son lit se rétrécît assez pour nous permettre de le traverser sur une grande épinette, que nous abattîmes sur le bord du rivage et qui nous servit de pont. Nous redescendîmes l'autre rive du cours d'eau jusqu'à son embouchure où nous reprîmes notre marche en descendant la rivière.

UN CHANTIER.

DÉPUIS une heure nous marchions à grands pas, bien décidés à ne nous arrêter qu'aux premières maisons, lorsque le courant de la rivière que nous suivions devint tout-à-fait navigable. M. Neilson suggéra à-propos de construire de nouveaux radeaux pour assurer notre descente sans fatigue ; mais les sauvages placés à l'avant de la colonne étaient décidés à se rendre à pied et à ne plus perdre une demi-journée à faire des radeaux, pendant que la famine continuait son œuvre d'épuisement. Aussi continuèrent-ils sur marche sans répondre mais aussi sans s'arrêter. Nous étions rendus au "sauve qui peut," qui ne reconnaît plus d'autorité. Ils continuaient donc leur marche et nous suivions, le troisième à la tête de la colonne, lorsque nous aperçûmes à travers les branchages du rivage, et à quelque distance dans le bas de la rivière, en avant de nous, un canot d'écorce monté par deux hommes. "Un canot ! un canot !," criâmes-nous de suite comme un naufragé érie : "terre !! terre ! !..." et de toutes les

poitrines s'échappait un grand cri d'appel en même temps que les bras faisaient des gesticulations dans l'air. Aussitôt les figures rayonnent, les paroles se croisent, les pas s'allongent démesurément, et chaque fois que le terrain le permet c'est une course effrénée en avant du canot qui doit nous informer de l'endroit où nous sommes. Cinq minutes après nous étions dans un chantier en construction et nous rencontrâmes les premières figures du lac St. Jean. On nous regardait avec une surprise presque égale à la nôtre. "Bonjour monsieur ! Sommes nous loin de la rivière des Aulnêts ici ?" demandons-nous au premier qui se présente. "Oh oui ! vous êtes loin, pour le sûr." "Est-ce que nous ne sommes pas sur la Belle Rivière." "Sur la Belle Rivière ? pardon, vous êtes sur la rivière Metabetchouan." "Où n'est pas possible." "Oui ! vous êtes à quatre milles du poste." Le reste du parti arrivait en ce moment et la surprise fut générale. "On peut remercier le bon Dieu si on est ici," résuma Simon. "Si on avait eu un peu plus de vivres, au lieu de descendre la rivière on l'aurait traversée et on aurait été se perdre dans le nord. Aussi bien, si la neige nous avait pris, nous étions tous pris. On peut dire qu'on l'a échappée belle." "Vous allez toujours entrer et prendre une bouchée" dirent les hommes du chantier en nous introduisant chez eux. Il était midi et leur dîner nous fut servi. Jamais nous n'eûmes meilleur appétit et jamais nous ne fîmes un meilleur dîner. La soupe aux pois et au lard avec les patates bouillies et le pain, assaisonnés de la gaieté générale, disparurent avec une étonnante rapidité. Nous étions sauvés. A une heure nous prîmes le chemin de chantier conduisant au poste, et à quatre heures nous étions chez Monsieur Fraser, où nous fûmes entourés de tous les soins possibles. Nous étions rendus à notre destination, à l'embouchure de la Rivière Metabetchouan,

QUATRIÈME PARTIE.

AVENIR DU LAC ST. JEAN.

SOMMAIRE.—Le Lac St. Jean par le Père de Quen en 1647—Le Lac St. Jean en 1652—Le Lac St. Jean par le Père d'Aboin en 1661—Le Lac St. Jean aujourd'hui—Historique de la Colonisation du Saguenay—Le Saguenay jusqu'en 1837—Le Saguenay de 1837 à 1847—Le Saguenay depuis 1848—Les progrès réalisés.

LE LAC ST. JEAN PAR LE PÈRE DE QUEN EN 1647.

A vue du Lac St. Jean nous met en mémoire celle des grands lacs du Haut-Canada. Par un calme plat rien n'est imposant comme cette immense nappe d'eau douce dont l'ho-

rizon s'étend à l'infini. Tout autour une large grève de sable fin offre au voyageur un chemin facile, une route toute faite pour la colonisation de ces terres incultes. Ici et là pourtant, les montagnes voisines avancent jusque dans les eaux du lac et interceptent cette voie de communication où-

verte par la nature. Nous ne saurions donner une idée plus exacte de cette partie du pays qu'en empruntant aux relations des pères jésuites, les descriptions qu'en donnent ces pionniers de la civilisation, au moment où pour la première fois, ils pénétraient jusqu'au lac St. Jean. L'appréciation qu'ils font des difficultés du pays est exacte et cadre parfaitement avec celles que nous avons eues à vaincre de Qu bec à la rivière Metabetchouan. A part quelques résidences de colons échelonnées depuis l'embouchure de la belle rivière jusqu'à la pointe bleue, les bords du lac St. Jean sont absolument les mêmes qu'ils étaient aux premiers jours de la colonie. Aussi les descriptions qui suivent sont-elles rigoureusement exactes.

Deuant que de conclure ce Chapitre, ie diray deux mots d'un voyage que fit le P. de Quen dans le pays de la nation du Porc-épic.

Ayant appris que quelques Chrestiens estoient malades en ce quartier-là, il s'y fit conduire par deux Sauvages avec des peines épouvantables, voycy ce qu'il nous en a récrit : le m'embarquay le 11 de Juillet, dans un petit canot d'écorce, nous travaillâmes cinq jours durant, depuis le point du jour jusqu'à soleil couché, ramâs toujours contre les courants ou contre des torrens, qui nous faisoient bander tous les nerfs du corps pour les surmonter ; nous auons rencontré en ce voyage dix sauts ou dix portages, c'est à dire que nous nous sommes desembarquez dix fois pour passer d'une riuiere à vne autre, ou d'un courant trop rapide à vne autre partie du fleuve plus navigable. Dans ces portages, dont quelques-uns sont d'une lieue et demie, les autres d'un quart de lieue, il faut porter sur son dos ou sur sa teste, et le bateau et tout son équipage par des chemins qui n'ont esté faits que pour des bestes Sauvages, tant ils sont affreux ; il faut franchir des montagnes, passer des precipices cachez dans l'abysme des forests. Nous changeâmes trois fois de riuieres. La premiere où nous embarquâmes se nomme la Sagné ; c'est un fleuve profond, il n'y a nauire qu'il ne portast, il a quatrevingts brasses en plusieurs endroits, et pour l'ordinaire, il hausse ou baisse de dix à vingt pieds ; il est assez large, ses riuies sont escarpées de montagnes affreuses, lesquelles se vont abaissans à 15 ou vingt lieues de son emboucheure où il reçoit dans son sein un autre fleuve plus grand que luy, qui semble venir de l'ouest. Nous voguâmes encore dix lieues au delà de ce rencontre d'eaux, qui fait comme un

beau lac, les vents qui se pourmentent sur cette riuiere, sont tres-froids au milieu de l'Esté mesme, parce qu'elle est bordée de montagnes et qu'elle est exposée au Nord-ouest et souvent au Nord.

De cette riuiere nous passâmes à vne autre appellée Kingamié, laquelle se décharge dans le Sagne par des courants et par des precipices affreux. Nous fismes vne lieue et demie trauersant vne montagne et vne vallee pour aller trouuer en un lieu navigable, elle est bien moins rapide que le Sagné, serpentant à l'Ouest, au Sud et au Nord-ouest, elle fait un lac qui a plus de quinze lieues de long et quasi demi-lieue de large.

Quittant ce fleuve nous allâmes chercher au trauers des bois, la riuiere appellée des Sauvages Kingamié ; elle a son lit dans vne terre, ou vne vallee toute plate qui regarde le Nord ; ses eaux profondes, fort larges et toutes calmes, elles se répandent en quelques endroits par des aulnes et par des brossailles qui nous importunoient au dernier point. Nous auions navigé contre le courant de l'eau dans les deux precedentes riuieres, nous commencâmes icy à descendre dans le lac Piouagamié, sur les riuies duquel habite la nation du Porc-épic que nous cherchions. Ce lac est si grand qu'à peine en voit-on les riuies, il semble estre d'une figure ronde, il est profond et fort poissonneux, on y pesche des brochets, des perches, des saumons, des truites, des poissons dorés, des poissons blancs, des carpes et quantité d'autres especes.

Il est enuironné d'un plat pays, terminé par des hautes montagnes éloignées de trois ou quatre ou cinq lieues de ses riuies ; il se nourrit des eaux d'une quinzaine de riuieres ou enuiron, qui seruent de chemin aux petits nations qui sont dans les terres pour venir pescher dans ce lac, et pour entretenir le commerce et l'amitié qu'elles ont par entr'elles. Nous voguâmes quelque temps sur ce lac et enfin nous arriuâmes au lieu où estoient les Sauvages de la nation du Porc-épic. Ces bonnes gents nous ayans apperceus, sortirent de leurs cabanes pour voir le premier François qui ait iamais mis le pied dessus leurs terres. Ils s'estoionnoient de mon entreprise, ne croyans pas que iamais j'aurais eu le courage de franchir tant de difficultez, pour leur amour. Ils me receurent dans leurs cabanes comme un homme venu de Ciel : l'un me donnoit un petit morceau de poisson seché à la fumée, l'autre un peu de chair boucanée ; le Capitaine me fit present d'un Castipitagan de Castor, c'est

à dire d'une peau de cet animal, ouverte seulement par le col, en sorte qu'on dirait que le Castor est tout entier : Voilà, me dit-il, mon Perc, pour adoucir les fatigues de ton chemin ; nous ne te saurions exprimer la joie que nous osons de ta venue ; une chose nous attriste, tu viens en une mauvaise saison, nous n'avons pas de rets pour pescher de poisson, et les eaux sont trop grandes pour prendre le Castor. Il ne faut point parler en ce pays-là, ny de pain, ny de vin, ny de lit, ny de maison.

LE LAC ST. JEAN EN 1652.



Le lac que les Sauvages appellent *Piagou-yami*, et que nous avons nommé le Lac de Saint Jean, fait le pays de la nation du Porc-Epic. Il est esloigné de Tadoussac de cinq ou six iournées. On s'embarque pour y monter sur le fleuve de Sagné, et quand on a vogué quelque temps sur ce fleuve, il se presente deux chemins, l'un plus court, mais tres-fascheux ; l'autre plus long, mais un petit plus doux, ou pour mieux dire un peu moins rude ; car à parler sainement ces chemins ne semblent pas faits pour les hommes, tant ils sont affreux. La cause de cette difficulté, prouvent de ce que le fleuve du Sagné, qui a hi-n 80 brasses de profondeur au res de Tanoussac, est fort inegal dans son lit, il est tout barré de rochers en quelques endroits, en d'autres il est tellement reserré, qu'il fait des courans si rapides, qu'il est insurmountable à ceux que le nauigent : si bien qu'il faut mettre pied à terre, pour le moins dix fois par le plus court chemin, et quatorze par le plus long, pour aller de Tadoussac au Lac de Saint Jean.

Et ces endroits s'appellent des portages, d'autant qu'il faut porter sur ses espauls tout le bagage, et le nauire mesme, pour aller trouver quelque ancre fleuve, ou pour éviter ces brisans et ces torrens, et souuent il faut faire plusieurs lieues chargés comme des mulets, graissans sur des montagnes, puis descendans avec milles peines et avec milles craintes dans des vallées et parmy des rochers, ou parmy des broussailles, que n'ont connues que des animaux immondes. Enfin à force de peine et de travail, on trouue ce Lac, qui paroist d'une figure ovale, et de cinquante lieues d'estendue ou environ. Il est enflé par dix riuieres qui remplissent son basin, et qui seruent de chemin à quantité de petites Nations respandus dans ces grandes forests, qui viennent trafiquer avec les Sauvages qui habitent une partie de l'année sur les riuieres

de ce Lac ; lequel se descharge par quatre ou cinq canaux, qui ayans courru séparément quatre ou cinq lieues, se rejoignent ensemble pour faire une seule riuere, que nous appellons Sagné ; laquelle se vient degorger dans la grande riuere de saint Laurens aupres de Tadoussac.

Le vingt-deuxiesme de May, nous trauersasmes le Lac, par un temps le plus doux et le plus agreable du monde. L'auois pensé perir dans ce Lac deux ans auparauant. Une tempeste s'eleuant tout à coup, remplit nostre petit batteau et nous ietta à deux doigts de la mort. Nous fimes huit lieues comme des gens qui sont aux abois, combattans pour la vie, contre les flots. Si deux mariniers qui me conduisoient n'eussent eu de la force et de l'industrie, les ondes nous auroient seruy de sepulchre. Dieu qui commande aux vents comme il luy plaist, les enchaina dans ce dernier voyage. Nous voguions doucement dans un calme agreable sur des eaux, qui frappées des rayons du Soleil, nous paroisoient belles comme un crystal liquide. Et comme nous estions plusieurs canots de compagnie, ie prenois un grande plaisir dans les diuers discours de nos Sauvages. Une femme entr'autres raconta ce qui suit ; Il y a dix Lunes ou environ, que trauersant ce Lac, une tempeste nous accueillit, les vagues nous esleuoient sur des montagnes d'eau ; moy qui n'estois pas encore baptisé, ie voulus prier Dieu dans ma crainte, ayant appris des Chrestiens qu'il estoit bon, et que tout le monde lui pouuoit parler, ie prononçay ces paroles : Voilà qui va mal que nous mourrions icy abyssmez dans les eaux. Toy qui gournes le Ciel et la terre, la mer et les lacs, et les riuieres, ne nous sauueras-tu pas de ce naufrage ? Un Chrestien me reprit tout sur l'heure, et me dit : Ta parole n'est pas droicte, il ne faut point dire : Voilà qui va mal que nous mourrions, ne nous tireras-tu point du danger ? Ta langue s'est écartée de son chemin, il falloit dire : Mon Dieu, nous mourrons quand tu voudras, dispose de nos vies aussi bien dessus l'eau que dessus la terre, tu es le maistre : si tu prends cette pensée, qu'ils eschappent ce danger, nous l'échapperons ; si tu veux que nous mourrions icy, nous ne laisserons pas de t'aymer. Voilà une petite oraison bien sainte. Au reste, cette bonne femme adjoustoit, qu'elle trembloit toujours sur les eaux deuant son baptême ; mais depuis que les eaux saintes auoient passé sur sa teste, qu'elle ne craignoit plus d'estre noyée.

Le vingt-troisième, nous arrivâmes où étoit le grès des Sauvages. Si tost que nous fumes aperçus, tout le monde sorti de sa cabane. Ils me reçurent avec vne ioye et vne affection qui s'explique moins par la bouche, qu'elle n'est sensible au cœur. Le Capitaine fait mettre tout le monde en campagne, pour me bastir vne Eglise et vne maison. Les ieunes hommes vont abattre les poultries et les cheverons, c'est à dire de longues perches. Les femme apportent des planches, c'est à dire des escorces pour couvrir ce Palais. Les filles vont chercher des tapisseries pour orner noste Alcoue; ce sont des branches de sapin fort belles, dont ills tapissent le pas de leurs cabanes. Vn si grand nombre d'ouuriers si lestes et si experts en leur art, et si affectionnez à leur ouvrage, bastifent en vn moment vn Palais à Nostre Seigneur, qui auoit plus de rapport à celui de Bethlehem qu'à Tabernacle dont saint Pierre forma l'idée sur le mont de Tabor.

Mais finissons ce Chapitre. Le Pere, ayant fait toutes les fonctions d'vn charitable Pasteur et d'vn Ouurier Euangelique, dans l'espace de douze iours que ses conducteurs lui accorderent, remonta dans son nauire d'escorse, emportant les cœurs de ses ouïailles. Il repasse avec ses Nochers sur ses brisées. Il loge dans les mesmes hostelleries. Il trouue par tout le mesme lict, dressé depuis la naissance du monde, et qui, depuis Adam, n'a iamais esté renué, sinon par quelque tremble-terre. L'appetit lui fait trouuer un peu de bouccan, sec comme vne semelle de soulier, delicat comme vn perdreau. Le traual lui donne vn sommeil fort doux. La bonté et la candeur de ces braues Neophytes le combent de ioye. Dieu luy conserue par tout la santé; et ses iambes, et son auiron iont aux aurions de ses Nochers, lui font trouuer la fin de son voyage, pour en entreprendre vn autre bien-tost apres.

LE LAC ST JEAN PAR LE PERE D'ABBOU EN 1661.

 VOUS fustes obligez d'employer cinq iours pour nous rendre insqu' à vne lieuë de Chicoutimis, où nous nous postons sur vn islet, de roche, pendant qu'on va chercher à viure dans les bois voisins; et c'est de dessus ce rocher, que nous voyons à découuert vne partie de Saguené, admirans deux choses assez remarquables de ce beau fleuve. La premiere est, que pendant plus de vingt lieuës, depuis son emboucheure dans le fleuve S. Laurens, il coule tousiours en bas mesme de

marée montante, quoy qu'au-dessus de ce vingt-lieuës, il ait son flux et reflux respondant à celui de la Mer; si bien qu'à mesme temps ses eaux montent d'vn costé, et descendent de l'autre. La mesme chose se remarque au grand fleuve de S. Laurens; quand la mer, dans son flux, entré dedans, il enfle bien, mais il ne laisse bas de couler tousiours, en bas iusques à vn certain terme, ou on voit monter le flux, et descendre le reflux de six en six heures; cela prouient de ce qu'il est plus rap.de et plus violent vers son emboucheure, qu'és endroits plus hauts et plus esloignez; en sorte que le flux, ou le flot (comme parient les Matelots,) ne peut refouler le courant de l'eau en cet endroit. La seconde merueille est que quoy que nous soyons à trente lieuës ou enuiron, au-dessus de Tadoussac; neantmoins l'eau est icy haute en mesme temps, et de la mesme marée qu'à Tadoussac; ce qui ne se trouue pas dans les autres riuieres, qui grossissent successiement, par le flux de la Mer, plus t-st és lieux plus voisins de la Mer, et plus tard és lieux plus esloignez et qui sont plus auant dans les terres.

Le sixième, nous arrivou de bonne heure à Chicoutimis, lieu remarquable pour estre le terme de la belle nauigation, et le commencement des portages, c'est ainsi que nous appellons les lieux où la rapidité et les cheutes d'eau obligent les Nautonniers de mettre à terre, et de porter sur leurs espauls leurs Canots et tout l'equipage pour gagner le dessus du Sault. Nous commençames donc en ce lieu-cy de porter reciproquement nos petits vaisseaux, qui nous auoient portez iusqu'alors, cella, prés d'vne lieuë de chemin. Apres quoy nous rencontrons vne riuere, sur laquelle nous vogasmes quelque temps; mais il fallut dès le lendemain se charger de nostre bagage par quatre fois, et deux autres le iour suiuant. Nous entrons en suite dans vn Lac fort estroit, long d'environ neuf lieuës; les Sauvages l'appellent le long Lao. Vne de ses riuies nous a donné giste pour la nuit de neufième iour; giste qu'on trouue ioy par tout, basty des mains de la nature; il est generalement commun aux hommes, aux Ceris et aux Orignaux.

Nous nageons le lendemain sur ce Lac avec grand courage, le chemin estant beau; mais nous ne fumes pas longtemps sans en trouuer le bout. Il fallut se charger vne autre fois de nostre bagage, que nous remismes à demi-lieuë du lac dans nos Canots pour nauiger à l'ombre sur vn ruisseau; les branches d'arbres des deux riuies faisant

comme vn berceau naturel, en s'entrouvrant les vnes dans les autres, nous donnoient plus de peine par leur embarras, que de plaisir par leur ombrage. Nous ne fusmes pas marris d'estre contrainsts de quitter ce filet d'eau, qui auoit peine de nous porter, et qui nous en donnoit aussi beaucoup; ce fut pour entrer dans vne riuiera vn peu plus enflée, où l'eau ne nous manqua pas en toutes façons; car les grosses ondees de pluye qui tomboient sur nos testes, nous en fournissoient plus que nous n'en auions souhaité; cette pluye nous accompagna quasi tousiours iusqu'au Lac de S. lean, qui est le terme de la nauigation des François, personne n'ayant encore osée passer outre, soit que les chemins soient desormais trop rudes, soit qu'ils ayent esté inconnus iusqu'à présent.

Ce Lac est d'vn bel aspect, parsemé de quelques Isles vers son emboucheure; après lesquelles il estend doucement ses eaux sur vn beau sable, qui le termine tout en rond, tirant vn peu sur l'ouale: il a sept à huit lieuës de diametre. Il paroist comme couronné d'vne belle forest, qui met ses riuages à l'ombre, et de quelque costé qu'on le regarde, il fait comme vne scene verdoyante et comme vn beau theatre naturel de vingt lieuës de tour. Il n'est pas bien profond, veu la quantité de ruiers qui s'y degorgent, et qui le deuroient grossir dauantage puis qu'il n'a qu'vne decharge, qui fait le fleuue du Sague .é, dont il est la source.

Nos Sauvages, charmez de la beauté de ce lieu, en voulurent iouir pendant sept ou huit iours, soit pour prendre vn peu de repos apres les fatigues passées, soit pour se preparer aux futures, qui sont incomparablement plus grandes, et telles, qu'ils commencerent à douter icy si nous les pourrions surmonter. C'est pour cela qu'ils nous conseillent de ne pas passer outre, nous assurant que les chemins soient tout-à-fait effroyables; ils nous disent que ce ne sont que des precipices, où les François se doiuent bien attendre d'y faire naufrage, puis qu'eux-mesmes, qui sont rompus des leur ieunesse, en ces sortes de nauigations, ne laissent pas de s'y perdre quelquefois. Ce ne sont pas, disent-ils, de rapides ordinaires, mais des gouffres, barrez des deux costez de hauts rochers, plantez à pic sur la riuiera, au milieu desquels, si l'on vient à manquer seulement d'vn coup d'auiron, on se va briser sur vn escueil où se precipiter dans vn abysme; que les plus hardis d'entr'eux auoient que la teste leur tournens, et qu'ils en demeurent tout le iour dans l'estour-

dissement. Je veux bien croire qu'il y ait de l'amplification dans leur recit; mais certes, ce que auons veu est au-dessus de tout ce qu'on en peut penser.

LE LAC ST. JEAN AUJOURD'HUI

LOUS auons vu ce qu'était le lac St. Jean aux premiers jours de la colonie, aujourd'hui l'activité humaine a changé cet état de choses avec une admirable rapidité. Sur chacune des rivières qui alimentent cet immense réservoir d'eau, trois cents vigoureux bûcherons sont employés pendant l'hiver à faire des billots pour le compte de la maison Price. Cette exploitation ne se fait pas sur les bords immédiats du Lac, mais à un mille ou deux dans l'intérieur. Elle ne change donc pas l'aspect général du pays si ce n'est en facilitant le défrichement de la forêt par quelques colons, qui après avoir donné leur hiver à l'exploitation du bois, se livrent pendant l'été aux travaux de défrichement. Les quarante ou cinquante mille billots qui descendent annuellement au moulin de Mr. Price, sont tous, sur toute la surface du lac St. Jean par un remorqueur puissant appartenant à la même maison de commerce et qui au besoin pourrait être utilisé pour les fins de la colonisation. Les établissements de la Pointe Bleue et de Metabetchouan sont les deux principaux centres sur les bords immédiats du lac, mais on ne saurait mettre en doute qu'il y aura bientôt tout autour de cette immense nappe d'eau, mesurant onze lieues de diamètre et une circonférence approximative de trente cinq lieues, une douzaine de grandes paroisses, formant un centre de population considérable. C'est alors que nous verrons ce grand Lac sillonné de nombreux bateaux à vapeur, établissant des communications faciles entre tous les points de ce champ de production. De fait, nous ne voyons pas pourquoi, aux époques où le courant de l'émigration s'établit de Québec vers ces régions éloignées, le gouvernement n'entrerait pas en arrangements avec la maison Price afin d'utiliser son bateau à vapeur pour le transport des colons jusqu'aux points les plus extrêmes du Lac St. Jean, en même temps qu'il serait très-facile d'organiser des voyages à bon marché de Québec jusqu'à Chicoutimi par la rivière Saguenay.

S'il n'y a qu'une voix pour refuser aux hauteurs du Lac Jacques-Cartier tout avenir agricole brillant, il n'y a qu'une voix aussi pour justifier tout ce qui peut être raisonnablement fait dans le but d'ouvrir à la

colonisation la magnifique vallée du lac St. Jean et du Saguenay. Ici le sol est en grande partie au niveau du lac et se compose de riches alluvions, dont la culture donne des rendements maximums. L'altitude n'est plus de quatre à cinq milles pieds, mais de 300 pieds tout au plus au-dessus du niveau de la mer, dont la marée se fait sentir jusqu'au dessus de Chicoutimi. Le climat serait donc à peu près le même que celui des hauteurs de Québec eu égard à l'altitude, si le voisinage du lac n'avait pour résultat d'égaliser la température, de diminuer la fréquence des gelées blanches du printemps et de l'automne, dont les effets désastreux sont si fort à craindre dans cette région, enfin d'adoucir le climat. L'abri des montagnes qui entourent le lac et le protègent contre les vents froids du nord joue le même rôle et favorise également la végétation. Nous avons donc ici à peu près le même climat que Beauport.

Le sol et le climat sont deux éléments bien importants de la prospérité agricole en assurant la production de toutes les plantes cultivées, mais ils ne sont rien si le cultivateur n'a pas un marché ouvert à ses produits, si des voies de communication faciles ne lui permettent de les échanger contre les articles de consommation dont la civilisation lui fait un besoin. Placez au centre d'une épaisse forêt un immense monceau de blé et si le cultivateur auquel il appartient est dans l'impossibilité de le transporter au marché, de le livrer à un consommateur, ce monceau de blé qui ferait sa fortune à quelques milles d'une grande cité, est d'une valeur nulle, placée par exemple sur les bords du Lac Jacques Cartier où à la source des rivières Chicoutimi, Upika ou Metabetchouan. Ce n'est qu'autant que les frais de transport jusqu'au marché seront moins considérables que le prix de vente que le producteur réalisera une valeur quelconque pour sa denrée.

Aussi sans les chantiers de la maison Price répartis sur toute la circonférence du Lac St. Jean, nous ne savons quels seraient les profits d'une culture aussi éloignée des consommateurs que celle qui se fait à la Pointe Bleue, à vingt lieues de Chicoutimi, par des chemins presque impossibles pour le transport des produits à un prix raisonnable. Mais il est un fait certain, c'est que les cultivateurs ne produisent jamais assez pour subvenir à la consommation des chantiers qui les avoisinent. Le lard et la farine sont importés de Québec par la maison Price en quantité consi-

dérable chaque année tandis que le foin même s'importe quelquefois de la côte du Sud pour l'approvisionnement des chevaux et des bœufs de travail employés au hallage des billots.

Les débouchés se présentent donc à la portée de chaque cultivateur pour la vente de ses produits et d'après les informations que nous avons eues, nous sommes porté à croire que les prix payés sont plus élevés que sur les marchés de Québec ou de Montréal. Le foin vaut en moyenne \$10 à 12 les 100 bottes, le blé vaut \$2 le minot et l'avoine de 50cts à 60. Le lard vaut \$8 et les autres denrées sont dans la même proportion, payables il est vrai en marchandises, mais payables aussi en argent avec un escompte de 20 pour 100. Dans ces circonstances nous ne craignons pas de promettre à la colonisation du Haut Saguenay un développement rapide, dont nous puissions l'assurance, du reste, dans les progrès déjà réalisés et dont nous donnons l'historique afin de juger de l'avenir par l'expérience du passé.

HISTORIQUE DE LA COLONISATION DU SAGUENAY.

NOUS empruntons à remarquable travail de Mr. Stanislas Drapeau sur la colonisation du Bas-Canada les renseignements qui suivent sur les efforts qui ont été faits successivement dans le but d'ouvrir à la colonisation l'immense territoire du Saguenay.

On remarquera que la progression s'est faite en remontant toujours l'immense cours d'eau qui est le débouché naturel de cette importante région et dont la navigation offrira toujours les plus grandes facilités pour le transport prompt et économique des colons et de leurs produits. La colonisation du Canada tout entière a suivi la même marche. Notre grand fleuve a vu ses bords se peupler promptement alors qu'à quelques milles à l'intérieur la forêt inviolable couvrait de son ombre même des plaines d'une grande fertilité. Il ne saurait en être autrement pour le Saguenay. Avant que la population ne se porte à l'intérieur des terres, elle devra d'abord défricher les contours des grands lacs et les rivages des rivières de cette région. On ne saurait oublier en effet que de Chicoutimi à la capitale il y a tout au plus douze heures de distance par eau, tandis qu'en par terre il y a cinq jours d'un voyage coûteux et pénible, avec une petite charge.

La région du Saguenay que les premiers européens appelaient le "Royaume de Sa-

guenay" peut donner asile à une population aussi considérable que la Suisse et le Tyrol réunis.

Comme l'exprime si heureusement l'honorable M. Evanturel dans son rapport comme Ministre de l'agriculture pour 1862: "On prévoyait dès les premiers temps du pays l'avenir de ce vaste champ de colonisation qui n'avait pas manqué d'attirer l'attention toute spéciale de nos premiers missionnaires Jésuites."

La rivière du Saguenay est plutôt un bras de mer qu'une rivière.—dit le vénérable auteur de la brochure intitulée: "Le Saguenay en 1851,"—à cause de la grande profondeur de ses eaux, qui est en beaucoup d'endroits deux ou trois fois plus considérable que celle du fleuve St. Laurent. Elle sort du Lac St. Jean par un double canal, et après une suite de chûtes, de cascades et de rapides d'une excessive violence pendant l'espace d'environ 30 milles, elle prend à sept milles au-dessus de Chicoutimi un cours uniforme et régulier jusqu'à Tadoussac, où elle entre dans le grand fleuve. Au baignant, son courant est si fort dans cet endroit, qu'il se fait sentir à plusieurs lieues au large.

De son embouchure jusqu'aux terres rompues, distance d'environ 80 milles, cette importanté rivière est navigable pour les grands navires; presque partout elle coule dans une espèce de crevasse gigantesque formée de deux hautes rangées de montagnes s'élevant à des hauteurs de 300 à 1,500 pieds.

Le Lac St. Jean, qui mesure environ 36 milles de longueur sur 30 milles dans sa plus grande largeur, est le réservoir de plusieurs rivières dont voici les principales: la Belle-Rivière, qui entre à environ six milles plus haut que la Petite Décharge, vient ensuite la rivière Métabetchouane, huit milles plus loin, qui a des dimensions à peu près double de celles de la précédente; au bout d'une égale distance se rencontre la rivière Ouayatchouane, où une chûte de 200 pieds est formée à environ 1 mille de son embouchure; six milles encore plus loin se trouve un petit affluent qu'on appelle Ouayatchouanish, qui prend sa source dans le lac Bouchette; à une distance plus éloignée de six milles nous arrivons à l'extrémité orientale du Lac et à la décharge de la rivière Achamachouane communément appelée Chamachouane, au nord de laquelle se trouve celle de Mistassini, qui prend sa source dans le Lac de ce nom, d'une longueur de 90 lieues sur 60 de large, lesquelles deux rivières ont chacune une largeur d'environ un mille à leur embouchure; vient enfin la rivière

Péribonka, important affluent qui s'étend sur une largeur d'un quart à un demi mille durant les premiers douze milles, et dont les bords sont bas et sablonneux.

LE SAGUENAY JUSQU'EN 1837.

OUS le rapport de la colonisation; l'histoire du Saguenay d'autrefois n'est pas longue, suivant que le constate l'auteur de la brochure déjà citée. Elle se réduit à dire qu'à l'exception de quatre ou cinq postes où la Compagnie de la Baie d'Hudson faisait la traite des pelleteries avec les sauvages, tout le reste du pay est toujours demeuré, jusque vers 1837, dans l'état le plus sauvage possible, destiné comme il l'était à de nombreuses familles montagnaises dont la chasse et la pêche enrichissaient une compagnie de marchands de pelleteries. Trois de ces postes, Tadoussac, Chicoutimi et Métabetchouane avaient chacun une petite chapelle en bois, d'environ 25 pieds sur 30, plus une maison pour l'agent du poste et le magasin, et une autre pour les engagés-voyageurs de la Compagnie. La seule terre en culture était un petit jardin et quelques arpents de terre que l'on permettait quelquefois à de vieux employés de cultiver à leur profit. On comptait trois ou quatre colons établis de cette manière autour du Lac St. Jean. Il faut pourtant dire que sous ce dernier rapport, le poste de Métabetchouane avait fait exception pendant un certain temps, puisque les Pères Jésuites y avaient fait des défrichements assez considérables. Mais depuis qu'il s'étaient retirés, la forêt avait repris son ancien domaine, et le mérisier, le bouleau et l'épinette croissaient à leur aise dans les champs de blé d'autrefois. Il n'en faut pas être surpris. La religion, il est vrai, y avait planté là l'étendard de la civilisation; peu à peu un petit village aurait pu se former autour de la pauvre chapelle pour être le noyau d'une nouvelle colonie; mais cela n'eût pas fait l'affaire du commerce des pelleteries; le presbytère a donc été remplacé par un comptoir! Dès lors le prêtre n'a plus paru là qu'une fois l'année pour rencontrer les sauvages au temps de la traite. Après la cession du pays à l'Angleterre par le traité de 1763, le territoire du Saguenay continua d'être affermé; le bail était renouvelé tous les 21 ans. Les bailleurs avaient intérêt d'exclure les étrangers autant que possible, et tenir secrètes les ressources du pays, autant pour maintenir leur monopole que pour empêcher toute

compétition à chaque fois qu'il s'agissait de renouveler le bail. C'est pour cette raison que jusqu'en 1820, on ne connaissait rien encore du Saguenay. Vers cette époque, toutefois, M. P. Taché, seigneur de Kamouraska, qui avait demeuré vingt-deux ans au Lac St. Jean, à Chicoutimi et à Tadoussac, fut appelé à communiquer à un comité de la Chambre d'Assemblée de précieuses informations qui éveillèrent l'attention publique. La législature ordonna une exploration qui eut lieu en 1828; M.M. André Stuart et David Stuart en furent chargés. Ils s'adjoignirent MM. Jos. Bouchette, fils, Joseph Hamel et J. B. Proulx, arpenteurs, M. Baddeley, du corps Royal du Génie, MM. Nixon et Goldie, du 66e régiment, et quelques autres, ayant chacun leur spécialité dans cette importante mission. Le rapport de cette commission est daté du 26 décembre 1828. Il forme avec toutes les pièces justificatives, un volume de 197 pages, plein de renseignements du plus haut intérêt. Dès lors on acquit la certitude que le Haut-Saguenay renfermait une grande étendue de terres propre à l'agriculture. Mais le terme du bail des Postes du Roi n'était pas encore expiré, et d'ailleurs les idées n'étaient pas alors à la colonisation comme elles le sont aujourd'hui; on ne pensa donc plus au Saguenay jusqu'en 1837." Voilà pour le passé de ce riche territoire, plongé si longtemps dans l'oubli le plus désastreux possible.

LE SAGUENAY DE 1837 A 1848.

DEUX années venaient de s'écouler depuis que l'exploration ci-dessus mentionnée avait eu lieu, lorsque la patriotique paroisse de la Malbaie conçut le projet d'ouvrir ce territoire à la colonisation et d'en exploiter ses belles forêts. Une Société fut formée pour atteindre d'abord une partie du projet, celle concernant le commerce du bois. Malgré des sacrifices assez considérables, les opérations ne furent pas aussi heureuses et au si profitables qu'on avait espéré; les associés firent par vendre successivement leurs parts à M. Price, de Québec, qui bientôt devint le seul possesseur des propriétés et privilèges de l'Association, et le seul maître du commerce de bois dans le Saguenay.

Cette tentative eut pour résultat, cependant, d'engager plusieurs familles à aller prendre des terres dans l'intérieur du Saguenay, mais ceux qui avaient affermé les Postes du Roi s'y opposaient comme autre-

fois parce que leur bail n'était pas encore expiré; il devait demeurer en force jusqu'à l'automne de 1842. "D'un autre côté, dit l'auteur déjà cité, le gouvernement provincial ne voulait pas consentir à faire aucun arpentage, ni disposer des terres, quoique cela lui fut souvent demandé, sous l'impression probablement erronée qu'il n'en avait pas le droit. En juin 1842, un autre bail fut accordé à la Compagnie de la Baie d'Hudson, pour l'espace de 21 ans, à dater du 1er octobre suivant; mais à la condition formelle que le gouvernement pourrait faire arpenter des terres quand bon lui semblerait, pour les vendre dans un but de colonisation. En 1843, des ordres furent donnés pour faire arpenter plusieurs cantons. Pendant ce temps là, un grand nombre de cultivateurs des anciennes paroisses, surtout de la Malbaie, des Eboulements et de la Baie St. Paul, réduits à la misère par une suite de mauvaises récoltes, allaient chercher au Saguenay des moyens de vivre, aux chantiers de M. Price. Ils s'établirent d'abord près des moulins, et ensuite sur les terres voisines non arpentées, et de là s'étendirent, peu à peu, à mesure qu'il arriva de nouveaux colons. Mais cela se fit sans ordre. Souvent ils se gênèrent les uns les autres, commençant leurs défrichements sans aucun égard à la position des voisins. L'arpentage allait son train, mais malheureusement les arpenteurs, en se conformant trop strictement à la lettre de leurs instructions, perdirent beaucoup de temps à diviser des terres impropres à la culture; et lorsqu'en dernier lieu ils vinrent opérer sur un meilleur terrain, ils le trouvèrent occupé par des colons non autorisés (*squatters*) et ce, d'une manière si irrégulière, qu'il leur fut comme impossible de continuer la subdivision d'après le plan original. Ils furent donc obligés d'attendre d'autres instructions. Nouveau délai pendant lequel les colons continuèrent à s'y établir de la même manière, au point que quatre ou cinq travaillaient en même temps sur le même lot dans différentes directions."

Vers l'époque de 1843 on comptait déjà quelques centaines de familles ainsi établies dans les profondeurs du Saguenay.

Le plus grand nombre était sans moyen d'acheter des animaux pour la culture de leurs défrichements. "Il paraît même que, jusqu'en 1842, dit l'auteur ci-dessus mentionné, ceux qui auraient voulu en avoir en étaient empêchés. On permettait seulement l'usage des chevaux nécessaires à l'exploitation du bois. Cependant cela n'empêchait

pas ceux qui manquaient d'ouvrage dans les chantiers de M. Price, de défricher et de semer quelquefois en quantité considérable, sans autres instruments que la pioche ou la hache. Ils étaient ainsi obligés de transporter leur bois de chauffage sur leur dos, de même que les provisions qu'ils allaient acheter au magasin de M. Price." Tel a été le triste état dans lequel ont vécu pendant plusieurs années un si grand nombre de familles, sans chemin, et reléguées dans la forêt à plus de vingt lieues de la plus proche paroisse du fleuve, celle de la Malbaie.

L'on peut bien appliquer à la colonisation du Saguenay ce que M. Etienne Parant disait avec tant de justesse sur l'ouverture des Cantons de l'Est " C'est à fendre le cœur, mais aussi c'est à exciter l'admiration et l'orgueil national que d'entendre le récit des tribulations et des souffrances endurées avec tant de résignations et de constance par les premiers colons des *Bis Francs* et autres lieux, où nos compatriotes sont encore aux prises avec des obstacles à décourager une toute autre race d'hommes."

Toutefois, l'esprit d'entreprise des habitants de la Malbaie ne fut pas vaincu par le contretemps que je viens de constater. Au contraire, le patriotisme vint de nouveau réchauffer l'ardeur de cette vaillante population et lui faire entreprendre quelque chose de plus grand encore pour les destinées du pays: celle de la colonisation des terres! C'était en 1848, dont nous allons donner l'histoire, jusqu'à nos jours.

LE SAGUENAY DEPUIS 1848.



M. les abbés A. Beaudry et Ant. Racine déployèrent en cette circonstance une ardeur et une volonté incroyables en faveur de la belle œuvre de la colonisation des terres du Saguenay, que rien ne put ni lasser ni fléchir. Le sentiment national dont l'âme de ces Apôtres était inondé sut passionner la foule et faire entrer la jeunesse de cette paroisse dans l'heureuse disposition de coloniser cette belle contrée. Une Association fut formée et le siège de ses opérations fut fixé sur les bords fertiles de la rivière auxables, dans le canton Jonquièrre. Plusieurs écrits furent publiés dans le même temps et attirèrent l'attention publique sur le grand et vaste territoire du Saguenay et du lac St. Jean.

Cette pensée de la colonisation fut portée comme l'éclair d'un bout à l'autre du pays.

On vit dès lors la paroisse de la Baie St.

Paul s'organiser aussi en société pour coloniser le canton Signay, situé sur le bord du Lac St. Jean; tandis que M. l'abbé Boucher, curé de St. Ambroise, près de Québec, doué qu'il était d'un rare courage, s'aventurait avec quelques-uns de ses paroissiens dans les immenses forêts voisines du lac St. Jean pour y établir aussi lui une colonie. Mais la distance trop considérable qui existait entre cette place et Québec, jointe à la difficulté des communications, découragèrent la plupart de ceux qui avaient entrepris le voyage; plusieurs abandonnèrent la partie. Malgré ce désappointement, M. Boucher ne se laissa pas abattre, au contraire, avec le petit nombre qui lui demeura fidèle, il s'arma d'un plus grand courage encore et fit commencer les défrichements près de la Belle Rivière, dans le canton Caron.

L'exemple de ces zélés Prêtres et laïcs ne resta pas sans imitateurs. Dès le mois de janvier 1849 une vaste association fut formée à Ste. Anne de la Pocatière, laquelle comprenait toutes les paroisses des comtés de l'Islet et de Kamouraska. M. l'abbé N. F. Hébert, alors curé de St. Pascal, était l'âme de l'entreprise et y déploya une énergie peu commune. Il fut vaillamment secondé par MM. les abbés F. X. Delâge, curé de l'Islet; Louis Parent, curé de St. Jean-Port-Joli; D. H. Têtu, curé de St. Roch; L. A. Bourret, curé de Ste. Anne; Chs. Bégin, curé de la Rivière-Ouelle et J. H. Routier, curé de Kamouraska; ainsi que par un grand nombre de personnes des paroisses sus-mentionnées. Le siège des travaux de cette nouvelle Société fut fixé sur la rivière des Aulnais, dans le canton Labarre, avoisinant le Lac Kinogomichi; et, auquel endroit des travaux considérables de défrichements furent exécutés chaque côté de la Rivière et du Lac en question.

Encore dernièrement, nous voyions M. l'abbé Tremblay curé de Beauport, se dévouer à la cause de la colonisation des bords du Lac St. Jean avec tout le zèle désintéressé dont il n'a cessé de faire preuve dans toutes circonstances. Ce monsieur, avec l'aide des personnes les plus influentes de sa paroisse, s'est empressé d'organiser une Association de défricheurs qui ont commencé à abattre la forêt dans le canton Achamacouane près de la Pointe Bleue du Lac St. Jean, et dans le canton Tremblay, vis-à-vis Chicoutimi. La plus noble émulation règne parmi les membres de cette nouvelle Association, et les progrès déjà atteints garantissent un plein succès pour l'avenir.

Environ 200 colons ont pris des lots dans

l'un ou l'autre centre. Sur ce nombre une trentaine ont travaillé sur leurs lots, et huit ou dix ont pu semer au printemps de 1862. On estime l'étendue de leurs défrichements de la première année à environ 180 ou 200 acres. Plusieurs chefs de famille, quoique pauvres se préparent à aller demeurer incessamment sur leurs lots, voulant au plus tôt changer leur condition de journalier en celui de cultivateur. Heureuse transformation qu'il serait utile d'encourager, non-seulement par des paroles, mais aussi par des moyens pécuniaires, par le ministère d'une *Association de Secours*, . . . par exemple.

LES PROGRES REALISES.

 Le Comté de Chicoutimi comprend la presque totalité de la population du Saguenay. Mr. Drapeau en nous donnant les renseignements qui suivent sur ses progrès, nous donne une appréciation assez exacte des grands résultats obtenus déjà sur tout le parcours de la Rivière Saguenay, de sa source à son embouchure.

Ce comté est situé en arrière de ceux de Charlevoix et Saguenay et comprend cette immense contrée qui s'étend depuis les environs de l'Anse St Jean, sur la Rivière du Saguenay, jusqu'aux dernières limites nord, embrassant les grandes vallées formées par la Rivière du Saguenay et le Lac St. Jean.

Dans le but de développer les ressources de l'intérieur du Saguenay et faire face aux besoins toujours croissants de la colonisation dans cette partie du pays, le gouvernement a fait ouvrir des routes de colonisation qui ont puissamment contribué au développement de la contrée. A part les chemins ouverts par le Département des Travaux Publics, il n'a pas été dépensé moins de \$87,200 pour l'ouverture de nouvelles routes depuis 1854 outre une somme de \$41,000 pour glissoires ou autres travaux publics exécutés pour les fins du commerce et l'exploitation des forêts.

Durant l'année 1862 il a descendu par les eaux du Saguenay 43, 289 billots de pin blanc, 7,000 billots d'épinette et 715 pièces de bois de construction pour les vaisseaux, outre une immense quantité de madriers, planches, lattes, bardaux, etc., envoyés dans des goélettes.

Il y a quinze ans, l'exportation seul des madriers du Saguenay s'élevait à environ \$140,000, suivant que le constatent les rapports de H. Jessopp, ecr., alors collecteur des douanes.

L'auteur de la brochure sur le Saguenay,

que je citais dans l'introduction de cette Etude, mentionne que " la maison Price charge tous les ans environ 20 bâtiments européens à Chicoutimi, et 10 à la Grande-Baie. Quelques-uns prennent jusqu'à 27,000 madriers. La valeur du bois ainsi directement exporté en Europe s'élève à environ \$180,000. La même maison exporte encore chaque année à Québec et aux États-Unis pour environ \$16,000 en bardaux, bois scié et lattes. A part ce commerce étranger, il s'en fait un autre assez considérable avec les paroisses du fleuve, depuis Québec jusqu'à Rimouski. Nous croyons ne point nous tromper en disant que les ports de Chicoutimi et de la Grande Baie sont régulièrement fréquentés, pendant toute la saison, par 20 ou 30 goélettes dont chacune fait six à sept voyages à Québec et ailleurs, chargées de planches, madriers, bardaux, bois de cordes et écorces de bouleaux."

D'après ces données, d'une exactitude incontestable sur le commerce du Saguenay, en 1851, on peut se former une idée de sa valeur d'aujourd'hui, puisque d'immenses travaux ont été exécutés depuis pour en faciliter les développements, est que l'extension des affaires généralement embrasse toutes les parties du pays.

Il y a dix ans, on comptait dans les limites de ce comté, qui forme ce qu'on appelle le Saguenay, une population totale de 5,864 âmes, y compris 663 sauvages. D'après le recensement de 1861, on porte le chiffre de cette population à 10,478 habitants, y compris 258 sauvages. Comme on voit cette dernière classe diminue sensiblement.

Les défrichements, qui s'élevaient à 13,086 acres, en 1851 forment aujourd'hui une étendue de 40,415 acres.

Ces calculs démontrent donc que la population a doublé depuis dix ans, et que l'étendue du défrichement a triplé.

Le recensement de 1861 constate qu'il y a actuellement 127,669 acres de terre possédés par la population du comté, dont 40,415 acres sont en état de culture, comme je viens de le mentionner, et 87,254 acres sont en bois debout.

Les récoltes de 1860 ont donné 156,911 minots de grains et 102,273 minots de patates, formant en tout 259,184 minots et 3,648 tonneaux de foin, le tout évalué à \$182 575.27.

Les produits de l'industrie, tels que le sucre, le beurre, la laine, l'étoffe foulée, la flanelle, la toile et la filasse, s'élèvent à \$32,956.97.

Le bétail, au chiffre de 18,746 têtes, vaut \$217, 674.

Le revenu des jardins est estimé à \$5,760.

Les voitures d'agrément, au nombre de 892, valent \$18,837.

La valeur des instruments aratoires est évaluée à \$44,724; et celle de la propriété foncière à \$943,842.

Formant une richesse totale de \$1,446, 369.24.

“ Mais vous savez mieux que bien d'autres,—m'écrivait M. l'abbé Tremblay en date du 15 juin 1863,—à quoi tient le succès de la colonisation! . . . Oui, vous savez que sans voies de communication, sans chemins, nos plus belles terres ne sauraient rien valoir! J'ai visité le Lac St. Jean l'année dernière; le sol y est d'une richesse extraordinaire, arrosé par de nombreuses petites rivières qui ne peuvent manquer de lui donner la plus grande fertilité; joignez à cela un climat aussi doux que celui de Québec et bien d'autres avantages, et vous aurez une idée de l'immense avantage qu'offriraient les terres du lac St. Jean aux colons s'ils avaient des chemins pour s'y rendre. Encore aujourd'hui, les colons sont obligés de faire le trajet de la Grande-Baie au Lac tantôt en voiture, tantôt en canots, et quelquefois à pieds.

“ Si le gouvernement faisait terminer au plus vite le chemin Kinogomi, ce serait alors une grande difficulté de levée; et si, d'un autre côté, le chemin de Québec au lac St. Jean s'ouvrait, oh! cette fois, vous verriez des centaines et des milliers de colons aller s'établir sur le beau et riche territoire du Saguenay.

“ Un bon nombre de mes colonisateurs se proposent de partir bientôt pour aller faire de nouveaux abattis sur leurs lots, au Lac. J'espère que plusieurs pourront faire d'assez jolies semences le printemps prochain. Comme vous voyez, il y a du zèle, mais il est à craindre que les obstacles qu'ils rencontrent au début, n'en découragent un certain nombre. Ce serait bien regrettable.”

De tout ce qui précède nous devons conclure que l'avenir du lac St. Jean offre le plus belles espérances et qu'avec de plus grandes facilités de communication qui seraient la conséquence nécessaire de l'augmentation de la population et des produits, cette partie de notre territoire est appelée à devenir une des parties les plus importantes du diocèse de Québec. Ce sont ces voies de communication qu'il est important pour nous de créer et que nous étudierons sous le titre de conclusion.

CINQUIÈME PARTIE.

RETOUR DU LAC ST. JEAN A QUÉBEC.

SOMMAIRE.—Retour du Lac St. Jean à Québec—Départ de Métabetchouan—Naufrage sur le Lac St. Jean—Du Lac St. Jean à Chicoutimi—De Chicoutimi à Grande-Baie—De Grande-Baie à Québec.

DEPART DES METABETCHOUAN.

DIMANCHE le 22 novembre, nous fûmes fort étonnés de nous éveiller au milieu de tout le confort dont est pourvu une chambre à coucher. Ce n'était plus le lit de sapin, ni la toile pour abri, ni le sol comme ameublement. Nous avions devant nous toute une maison avec son personnel et sa causerie de famille. Rien n'y manquait pas plus la maîtresse de maison surveillant les apprêts du déjeuner que le rire joyeux d'une jolie enfant de cinq ans, dont la tête avec ses boucles dorées étaient un petit chef-d'œuvre de perfection. Nous ne dirons rien du gros chat, ce compagnon inséparable du foyer domestique; la queue hardiment portée il se frolait sur tous les meubles, en nous suivant de ses yeux à demi-fermés. Nous ne dirons rien non plus du chien, jouant vigoureusement de l'éventail chaque fois que ses yeux se fi-

xaient sur nous qu'il semblait reconnaître comme autant d'amis. Pourtant tous ces détails complètent le tableau de la vie usuelle et frappent singulièrement au retour du bois où on en a été privé.

En voyant sur la table du déjeuner le luxe d'une nappe, avec autant de couverts et de fourchettes qu'il y avait de convives, des assiettes, des tasses et des secoups, sans parler des plats qui contenaient la viande et les légumes, ne nous extasions sur les mille et une commodités que nous devons à la civilisation. Après avoir passé 31 jours avec un couteau de chasse et un go-belet de ferblanc pour tout ustensil de ménage et d'ameublement, à part les grandes chaudières, nous jouissions vraiment de tout ce confort dont nous ne nous étions jamais douté auparavant, parce que nous n'en avions jamais manqué.

Pendant la journée nous allâmes visiter

le poste de la compagnie de la baie d'Hudson, sur la rive droite de l'embouchure de la rivière Metabetchouan. Nous apprîmes que le commerce de fourrures loin de diminuer depuis que les défrichements étaient commencés augmentait au contraire par le fait que les colons s'occupaient de chasse et fournissaient abondamment le poste de peaux. En échange ils reçoivent des marchandises importées par la compagnie et qui sont à la fois d'une qualité supérieure et à bas prix.

De retour chez Mr. Fraser on reconnut que le vent était trop fort pour nous permettre de partir en canot et on prépara une berge, montée par deux employés de Mr. Price habitués à la navigation du lac, pour nous conduire à l'embouchure de la Belle rivière à peu de distance d'Hébertville. Mr. Charleton, le principal agent de la maison Price sur le lac St Jean et à qui l'exploration doit beaucoup pour tout le trouble qu'il s'est donné pour nous, nous avertit qu'il n'était pas prudent de se hasarder sur le lac par le vent et la vague qu'il faisait. Il refusa même complètement de nous donner une petite chaloupe dont Mr. Neilson voulait se servir, mais avec laquelle nous aurions certainement sombré. Nous pour un, n'ayant pas beaucoup confiance dans l'expérience nautique de nos compagnons, dont la hardiesse s'accroissait encore des émotions du départ, nous demandâmes à Mr. Charleton de nous donner sa berge la plus sûre. Le vent continuait à s'élever et au large la vague grossissait à vue d'œil, bien que rien n'en parut sur le rivage à l'embouchure de la rivière où nous étions, pour l'excellente raison qu'une pointe boisée en s'avancant dans le lac servait en même temps d'abri contre le vent et de brise-lame contre les vagues. Mr. Charleton après nous avoir fortement conseillé de ne pas partir, nous recommanda de ne pas nous éloigner de terre, et ordonna la berge à l'eau.

NAUFRAGE SUR LE LAC ST. JEAN.

NOUS embarquâmes au nombre de sept : Mrs. Neilson et Hamel, deux de nos sauvages, les deux chaloupiers et nous. Après être sortis de la rivière, nous gagnâmes le large à la rame jusqu'à ce qu'en nous éloignant de l'abri de la pointe, nous reçûmes un peu de vent. La voile fut alors tendue, Mr. Neilson restait au gouvernail, pendant que nous tenions l'écoute. La berge obéissant à l'impulsion se pencha gracieusement sur son flanc droit et bondissant de

vague en vague, franchit avec rapidité la distance qui nous séparait encore de la haute mer du large. Assis à l'avant nos deux sauvages ne s'amusaient guère du placotement de la lame autour de notre frêle embarcation et le froid de la peur s'ajoutant au froid du vent qui rafraîchissait toujours, ils disparurent bientôt dans le collet de leur vêtement, leur servant d'abri en même temps qu'il leur cachait la scène menaçante du lac. Un des chaloupiers était couché à l'avant au fond de la berge, où une rafale vint lui enlever son feutre qui sombra. L'autre s'appuyant au mat, regardait en avant avec une inquiétude mal dissimulée, puis semblait interroger l'habileté de Mr. Neilson à nous tirer d'un mauvais pas. Nous avançions toujours en traversant une baie profonde formée par une pointe de sable, qu'il fallait doubler pour entrer dans la belle rivière, notre destination. Nous étions alors à deux milles de terre et la vague en s'élevant toujours était devenue très-grosse. La berge commençait à fatiguer et pourtant plus nous approcherions de la pointe, plus le danger serait grand. En la voyant dépasser la lame nous avions lieu de craindre d'autant plus qu'une quantité considérable de sable la rendait lourde et trop lente à se relever, lorsque la vague soulevant l'arrière faisait pointer l'avant et nous tenait ainsi suspendus sur l'abîme assez longtemps pour nous faire craindre une culbute complète.

Déjà la tête de lame était entrée par-dessus bord lorsque nous remarquâmes qu'il y avait danger à aller plus loin ; que nous ne pourrions doubler la pointe et que puisque le vent augmentait toujours, ce qu'il y avait de plus prudent était de faire terre. On nous répondit qu'il n'y avait pas de danger et que nous pourrions tenir encore. Une nouvelle lame plus grosse que la première entra presque aussitôt par-dessus bord, en nous donnant raison et nous n'hésitâmes pas à dire que personne n'avait le droit de mettre en danger la vie de sept hommes ; que la hardiesse pouvait se faire à son propre compte, mais jamais au compte des autres. Un instant après, les vagues avaient atteint une hauteur de 15 pieds et nous faisons vent arrière pour gagner terre le plus tôt possible. Il était trop tard. Le vent était tellement fort que nous dépassâmes la lame à chaque instant et qu'il nous fallait dévier de notre route pour la prendre un peu de côté. Tout le monde avait les yeux ouverts au danger et le plus grand silence régnait à bord. Ce silence rendait plus effrayant le bruit des grosses vagues, défer-

lant autour de nous, en couvrant de blancs écumes les parois de notre frêle embarcation. En ce moment, un grain de vent ourrat sur les flots agités du lac, emportant avec lui les crêtes les plus hautes de cet océan en fureur. Notre berge s'inclina tellement sous l'effort de la voile, que l'eau entra par-dessus bord, mais nous avions donné de l'écoute à temps et elle se releva. Mr. Neilson voulant alors éviter une vague appuya vigoureusement sur le gouvernail. La tempête était trop violente, la voile résista et au moment même où nous avions le plus grand besoin du gouvernail, il se brisa dans sa main.

"Le gouvernail est cassé" s'écria-t-il d'une voix vibrante et avec une expression dans laquelle se peignait toute l'imminence du danger, "Passez-moi une rame," ajouta-t-il, en se saisissant de la rame que nous lui donnions et à l'aide de laquelle il s'efforçait de diriger la berge, en goudillant, mais sans résultat.

En ce moment, disons le sans détour, notre position nous fit peur. La berge présentait le flanc aux grosses vagues, que l'horizon nous montrait hautes et menaçantes. Nous pouvions compter l'instant où leurs crêtes altières, toutes blanches d'écume, viendraient s'abîmer dans notre embarcation en la sombrant sans espoir. Oui, nous avions été témoin sur l'océan de bien des tempêtes, dont une surtout pendant quarante huit heures avait menacé à chaque instant de nous ensevelir. Familiarisé avec ce spectacle des abîmes profonds dans lesquels s'enfonçait notre vaisseau, au moment où derrière nous s'élevaient de hautes vagues, dont les brisants semblaient nous poursuivre, nous avions même osé rire de la timidité de notre capitaine, qui placé à notre côté avait disparu tout-à-coup sous le bastingage à l'abri d'une de ces vagues, suspendues sur nos têtes, que nous affrontions sans crainte. C'est que les épaves d'un vaisseau laissent quelques chances de sauvetage. Tandis que sur notre berge ensablée, à deux milles de terre, nous n'avions plus rien à espérer en sombrant.

Aussi pour la première fois de notre vie, en regardant ces sombres vagues, roulant leurs eaux noires, profondes et froides, dans lesquelles nous serions peut-être enveloppé dans un instant, éprouvâmes-nous ce serrement du cœur, qui est un dernier souvenir jeté au passé et un dernier regret donné à l'avenir. Nous comprîmes que le plus grand sang-froid pouvait seul nous sauver, et au moment où tout le monde en manquait nous sentîmes la nécessité d'en avoir. "Il faut

baïsser la voile et tenir le nez au vent avec les rames," dîmes-nous, et nous lâchâmes la voile, plaçâmes les rames dans les toïlets, puis allant au mat, nous coupâmes avec notre couteau de hâsse les attaches de la voile, que le vent faisait battre avec une telle violence qu'il eut été impossible autrement de descendre le mat. Pendant ce temps, les rameurs, au nombre de cinq sur deux rames, étaient trop effrayés pour comprendre le but de la manœuvre et se fatiguaient en efforts contraires tout en criant "on va périr!"... Mr. Neilson lui-même voyant la confusion générale, ne put s'em écher de dire: "C'est certain qu'on va périr." Le mat descendu, notre attention se porta sur les rameurs dont nous fîmes ramer ceux de droite en avant et ceux de gauche en arrière.

Tout ceci s'était passé en moins d'une minute peut-être et la berge poussée par l'ouragan présentait toujours le flanc à la lame. Pourtant les efforts des rameurs ne pouvaient tarder à amener l'avant à couper les vagues. Ce qu'il fallait maintenant avant tout c'était du courage dans l'équipage désespéré, dont plus d'un ne cessait de crier, avec des larmes dans la voie: "On va périr, mon Dieu, on va périr!" "Périr, allons donc on ne dit jamais cela!" C'est ici que les hommes se montrent." Et nous avions ôté notre paletôt pour être prêt à tout évènement. Il était temps à peine la berge présentait-elle l'avant à la lame que les trois grosses vagues du large arrivèrent en bouillonnant. C'en eut été fait de nous, si nous leur avions alors présenté le flanc. Mais nous descendîmes dans leur abîme profond pour nous relever ensuite sur leurs crêtes écumantes, sans prendre une goutte d'eau. C'était effrayant mais aussi c'était beau! Enthousiasmé par ce premier succès, nous criâmes gaiement pour donner du courage à ceux qui en manquaient "Hourra pour nous autres!! Tou va bien!!"

Mais il y avait loin jusqu'au rivage dont nous ne distinguions la forêt que comme un cordon de verdure. Le froid était intense et nous avait forcé à émettre presque immédiatement notre paletôt pour résister à son engourdissement. Nos rameurs auraient-ils la force de tenir jusqu'à ce que le vent et la vague nous eussent jetés sur la côte? Un coup de vent ou la moindre erreur de manœuvre en présentant notre flanc à la vague nous perdraient. Mais aussi les rameurs s'habituèrent à la manœuvre, et à chaque minute, en se familiarisant avec le danger qu'ils avaient

appris à vaincre, ils s'armaient d'un nouveau courage. La tempête de son côté semblait de plus en plus furieuse et placé à l'avant nous commandions la manœuvre nécessaire pour faire face tantôt aux grandes vagues du large, tantôt à celles venant dans la direction du vent. Nous passâmes ainsi trois quarts d'heure dans une lutte que nous n'oublierons jamais. A mesure que nous nous éloignions des dangers du large nous approchions de ceux qui nous attendaient sur la côte. Allions-nous rencontrer des rochers sur lesquels se briserait notre embarcation ou contre lesquels la vague en nous heurtant, nous briserait les os ? Nous n'en savions rien. Ou bien notre berge rencontrerait-elle une large bature de sable parsemée de gros cailloux sur lesquels elle ne manquerait pas de se briser ou au moins de chavirer, en nous laissant dans le creux d'une vague à plusieurs arpents du rivage. Nous l'ignorons également. Ausi en prévision des difficultés du débarquement, avon-nous, sans éveiller l'attention, dégagé le mat des attaches qui le retenaient encore à la voile pour nous en servir au besoin.

Nous approchions toujours et nous résolûmes d'abandonner la berge qu'à la dernière extrémité. Les vagues en arrivant sur le rivage formaient autant de murs de blanche écume hauts de dix pieds et se suivant à cinquante pas de distance jusqu'à ce qu'ils allassent mourir sur le sable. A deux arpents du rivage l'arrière toucha pour la première fois dans le creux d'une lame, mais se releva immédiatement sur la vague suivante qui la transporta plus loin. Cette fois nous touchâmes d'avantage et la berge présenta un peu le flanc. La troisième fois nous touchâmes sur toute la longueur de la quille et la lame suivante en frappant les bords nous couvrit d'écume. Les rames furent alors employées comme les perches et chaque nouvelle vague nous approcha d'avantage en nous couvrant d'eau. Enfin lorsque nous fûmes suffisamment proche nous sautâmes à l'eau et courûmes à terre, complètement trempés, mais sans avoir perdu un seul homme. Le froid nous saisit alors avec une telle intensité et nous étions tellement heureux d'avoir échappé à un aussi grand danger que laissant le bagage sur le rivage, nous courûmes tout d'un trait à une maison bâtie à quelque distance par Mr. Morelle, dont l'hospitalité fut toute cordiale. Lorsque nous lui demandâmes s'il ne nous avait pas vus sur le lac, il nous répondit avec une surprise bien accentuée. " Jour de Dieu !... Qui est-ce qui aurait pu penser

qu'il y avait du monde sur l'eau de cette tempête là. Il n'y a pas de berge qui peut sortir de ce temps là. Ceux qui vous ont dit de partir n'avaient pas d'autre dessein que de vous faire noyer. Et ils en sont capables pour faire manquer le chemin du Lac St. Jean." A cela nous répondîmes qu'on nous avait averti du danger avant le départ. " Mais ceux qui connaissaient le lac n'auraient pas du vous laisser partir. Depuis trois ans que je suis ici, je n'ai jamais vu une tempête de même." En effet le lendemain nous trouvâmes sur la lisière de la forêt des arbres renversés.

DU LAC ST. JEAN A CHICOUTIMI.

 PRES une nuit passée chez M. Morelle dont la maison semblait à chaque instant se soulever de terre sous l'effort du vent, nous partîmes lundi le 23 pour Hebertville en traversant la propriété de M. Morelle qui nous accompagna au départ pour nous guider et en même temps nous montrer les progrès de son défrichement. Le sol est ici un riche alluvion ne laissant rien à désirer. Le bois est beau et comprend toutes les essences nécessaires aux matériaux de construction d'une ferme, depuis le cèdre jusqu'aux bois francs. Après avoir remercié Mr. Morelle de son hospitalité et de ses renseignements il nous indiqua un chemin de chantier qui devait nous conduire dans le chemin de colonisation allant à Hebertville. Ce chemin que nous atteignons bientôt est fort beau et traverse une plaine magnifique d'un niveau parfait. Ici et là sont établis de vigoureux colons dont toutes les sympathies sont pour une voie de communication directe entre Québec et le Lac St. Jean. La forêt est en moyenne à sept ou huit arpents de chaque côté du chemin, mais les champs défrichés sont encore une partie encombrés de souches. Plus nous approchons d'Hebertville et plus ces défrichements s'étendent ainsi que la surface labourée. Tout en prenant quelques renseignements d'un des colons, nous entrâmes dans son étable pour juger de son bétail. Nous vîmes là deux petits-bœufs de travail canadiens en assez bon état et une vache laitière d'un bon rendement, c'était là tout le bétail de la ferme. Le propriétaire était un grand gaillard fortement trempé, dont la figure pleine de bonhomie et encadrée de long cheveux blancs, s'épanouit singulièrement lorsque nous lui apprîmes qu'il était très probable qu'un chemin d'hiver serait ouvert entre l'embouchure de la rivière Metabetchoan et Québec.

“ Ah ! bateau ! ”...s'écria-t-il, avec un accent de profonde joie en même temps que son contentement s'exprimait par un large sourire.

Nous arrivâmes à Hébertville vers une heure et nous fûmes un peu surpris de trouver là un village considérable bien pourvu d'Église, d'écoles, de moulins, de magasins, et d'un corps municipal parfaitement organisé. Au reste nous avons donné dans le chapitre précédent une étude complète des progrès réalisés dans ce centre de colonisation le plus considérable de tous ceux qui se trouvent sur les bords du Lac St. Jean. Nous prîmes des voitures qui nous transportèrent bientôt au lac Kinogami après avoir traversé un magnifique pays, dont le chemin est irréprochable. Avant d'arriver au Lac nous traversâmes un pont flottant, jeté sur un bras du Lac Kenogomichiche, dont la construction mérite une mention spéciale. Il consiste tout simplement en un plancher de madriers de trois pouces, cloués sur des pièces de bois reliés ensemble et formant ainsi un long radeau flottant, dont les deux extrémités s'appuient sur les deux rives opposées. Un garde-fou complète ce pont d'une construction économique s'il en est et d'une solidité remarquable puisque toutes les parties appuyent sur l'eru. On conçoit que ce genre de pont n'est praticable que là où il n'y a pas à craindre les débâcles du printemps.

Arrivés au Beau portage à neuf heures du soir, le froid intense qu'il fait nous force à partir immédiatement en chaloupe pour le traverser, s'il est possible, avant que la glace ne se forme entre les îles, qui embarrassent le milieu de cette pièce d'eau longue de cinq lieues. À onze heures nous mîmes de nouveau à la voile et nous nous confiâmes une fois encore à l'élément perfide contre lequel nous avions lutté si fort la veille. Le ciel étoilé jetait une pâle clarté sur les rives du Lac, tantôt s'abaissant jusqu'au niveau des eaux, tantôt s'élevant en rochers abruptes couronnés par quelques arbres verts se dessinant vaguement sur l'azur du ciel. Poursuivis par une forte brise nous glissions rapidement vers notre but, mais le froid était tellement intense que nous ramions continuellement, pour maintenir la circulation dans nos membres engourdis. Pendant cinq heures nous fûmes ainsi exposés à toute l'intensité d'une des plus froides nuits de la fin de Novembre et à quatre heures du matin seulement nous arrivâmes aux portages des Roches, où nous prîmes quelques heures de sommeil avant de nous mettre en route pour Chicoutimi.

Mardi le 24 après avoir donné rendez-vous à nos deux sauvages à la Grande Baie, nous partîmes pour Chicoutimi. Le pays que nous traversâmes est bien ouvert. C'est ici que commence véritablement le gros de la population du Saguenay. Plus nous approchons du Chef-lieu et plus les défrichements s'étendent. Il ne paraît pas y avoir de système régulier suivi. Le bétail devient plus nombreux et s'améliore sensiblement, mais il reste encore beaucoup à faire à la société d'agriculture du Comte.

DE CHICOUTIMI A GRANDE BAIE.

DES notre arrivée à Chicoutimi nous rencontrâmes toute l'hospitalité et tout le confort d'un grand village. La paroisse compte 3,177 habitants possédant 10,657 acres défrichées dont 4,988 acres ont donné 40,111 minots de grains et 25,084 minots de patates, en 1860, formant une récolte totale de 65,195 minots et 740 tonneaux de foin. Ces chiffres montrent une augmentation dans la population de plus de 150 pour 100 depuis dix ans et une augmentation presque aussi considérable dans l'étendue des terres défrichées. La rivière Chicoutimi aussi considérable que la rivière St. Charles à Québec sort du lac Kinogami et va tomber dans la rivière Saguenay, où elle forme un joli bassin au pied d'une chute de 40 pieds dans le village de Chicoutimi. Ce bassin est très-sûr pour les bâtiments ne tirant pas plus de neuf pieds d'eau; quant aux navires de gros tonnage, ils trouvent un bon et sûr mouillage au milieu du Saguenay même. Chicoutimi étant le centre du district judiciaire, il y a ici une prison et une cour de justice.

Nous eûmes le plaisir de rencontrer le soir même chez Monsieur le curé de l'endroit, l'Abbé Racine, un certain nombre d'hommes marquants de Chicoutimi, dont les vues sur l'opportunité d'une voie de communication directe entre Québec et le lac St. Jean, devaient nous être d'un grand prix. En effet ces hommes, connaissant mieux les besoins de la localité que qui que ce soit, intéressés s'il en est aux développements rapides de la colonisation du Saguenay, imbus en quelque sorte des intérêts locaux, devaient nous donner des arguments sans réplique contre ceux qui pour bien des raisons s'opposent à la construction de ce chemin. Quel ne fut donc pas notre étonnement lorsqu'aux premiers mots dits en faveur de cette voie de communication, nous entendîmes de la bouche même de ceux

qui étaient les plus intéressés à la défense, les arguments les plus forts contre ce projet. Selon eux, c'était une chimère coûteuse que rien ne justifiait et certainement sans résultat possible. Nous prétendions que le chemin était praticable. "Mais qui l'entreprendra pendant l'hiver?" nous répondait-on. C'est avec les plus grandes difficultés que nous passons le portage de St. Urbain et pourtant tout le Saguenay le fréquente et le trajet n'est que de vingt lieues. Tandis que votre chemin aura quarante lieues et il n'y passera pas une voiture par semaine. Et puis qu'est-ce que les colons du Metabetchouan et de la Pointe bleue ont à faire en ville, car c'est à eux seuls que profitera ce chemin? Leurs produits se vendent mieux chez eux pour les chantiers qu'à Québec et ils peuvent se procurer tout ce dont ils ont besoin à Chicoutimi ou à Hébertville." Avouons-le ces objections venues de tous côtés nous embarrassaient singulièrement, surtout de la part d'hommes marquants, dont l'éducation et les vues larges ne nous permettaient pas de combattre leurs opinions par une simple dénégation. Poussé au pied du mur, nous changeâmes le terrain de la discussion en remarquant. "Il est au moins singulier que le gouvernement veuille vous imposer un chemin de col ni ation ru neux pour la province, tandis que vous êtes les premiers à vous y opposer. Mais vous ne savez donc pas que c'est en votre nom que ce projet est à l'étude, que tous les jours les journaux invoquent vos intérêts pour le faire accepter. S'il est vrai que vous vous y opposez pourquoi n'avez-vous pas le courage de le dire dans la presse et de sauver ainsi le public de dépenses que vous dites inutiles." "Je l'aurais fait," me répondit alors mon hôte, "si je n'eusse craint de froisser M..... qui est à la tête du mouvement et avec lequel je ne veux pas entrer en discussion. Aussi je laisse faire.... Ce que le gouvernement doit faire c'est de compléter le chemin d'été de la Pointe bleue, à Chicoutimi, ainsi que le portage de St. Urbain, pour ouvrir une communication facile avec le chef lieu du comté et Québec. En été le gouvernement doit payer un subside postal à une ligne de vapeurs régulière entre Chicoutimi et Québec tout comme il le fait pour les bateaux qui descendent Gaspé. De cette manière en hiver et en été nous aurions des voies de communication toujours ouvertes reliant au centre judiciaire les extrémités du comté, et le comté à Québec." Avouons-le cette manière d'envisager la

question nous frappa singulièrement, et mérité certainement de fixer l'attention générale.

Le lendemain fut employé tout entier à obtenir de nouveaux renseignements et jeudi le 26, nous partîmes avec notre charretier pour Québec par la Grande baie. Une légère couche de neige tombée la veille nous permit de prendre le traîneau et le soir nous couchions à l'entrée du portage. La grande Baie a deux lieues de profondeur sur une lieue de largeur et offre un ancrage sûr pour les vaisseaux de toutes grandeurs, à l'abri des vents, étant entourée de hautes montagnes. D'après le dernier recensement on compte dans les deux paroisses de St. Alexis et de St. Alphonse, dont les villages se trouvent de chaque côté de la baie, 3,063 habitants, possédant 14,631 acres de terre en état de culture, dont 5,212 acres ont produit 56,260 minots de grains et 33,408 minots de patates, en 1860, formant en tout 89,668 minots et 1,731 tonneaux de foin. Quatorze écoles primaires répandent l'éducation au milieu de cette population vigoureuse et progressive. Mr. Blair l'agent de la maison Price donne ici l'exemple des meilleures cultures; et par l'importation d'animaux de choix a contribué depuis quelques années à améliorer considérablement le bétail de la localité. La société d'agriculture du comté a employé cette année une partie considérable de ses fonds dans le même but et nous ne saurions trop l'en féliciter.

DE GRANDE BAIÉ A QUÉBEC.

VENDREDI le 27, nous partîmes de bonne heure avec nos vivres et quatre de nos sauvages pour commencer la traversée du portage de St. Urbain. Nous étions le premier à tenter le passage cette année en voiture et on nous prédit que nous ne réussirions pas. Notre charretier hésita d'abord, mais nous lui donnâmes du courage en l'assurant que c'était de l'exagération et que nos sauvages après s'être fait un chemin de Québec au lac St. Jean, débarrasseraient bien la route pour nous faire un passage. Tout alla pour le mieux jusqu'à une lieue du lac Ha! Ha! où le chemin n'est pas fait. C'est un sentier embarrassé de souches et de gros cailloux que nos deux chevaux franchirent en y laissant le fond des traîneaux, mais en conservant les patins. La tempête qui avait failli nous faire périr sur le lac s'était fait sentir également ici et une trentaine d'arbres renver-

gés barricadaient le chemin ici et là. Chaque fois qu'un tronc d'arbre n'avait que trois pieds au-dessus du niveau du sol, nos chevaux réussissaient à passer par-dessus et nous enlevions à bras d'homme la voiture, mais lorsque deux ou trois arbres étaient renversés les uns par-dessus les autres la hache seule de nos sauvages pouvait nous ouvrir un passage. Il est impossible de se faire une idée des obstacles sans nombre que nous eûmes à franchir ainsi et à notre très-grande surprise nous ne laissâmes en arrière que le fond des traîneaux. Les chevaux d'une rare docilité, nous suivaient aveuglément par-dessus les gros cailloux les troncs d'arbre, les fondrières et les ponts démolis.

De trois lieues en trois lieues il y a un poste où chacun fait sa cuisine à même ses provisions, et donne la ration des chevaux. Le soir nous couchâmes au poste du lac Ha Ha. Un poêle et deux bancs boiteux formaient tout l'ameublement de ce logis, sous lequel s'abritaient dans une communauté touchante, bêtes et gens séparés seulement par une distance de quelques pieds. Nous étions là dix pensionnaires sans compter les chevaux, et nous nous abreuions à la même coupe, comme dans les temps antiques, avec le petit verre unique de l'établissement. Il y avait là quelque chose de souverainement étrange dans ce groupe d'hommes vigoureux et hardis, assaisonnant de gros sel le repas et la conversation, tandis qu'à côté d'eux piaffaient les chevaux impatients auxquels on n'avait pas encore donné l'avoine. En jetant sur cette scène, encadrée des troncs d'arbres formant les parois du logis, les pâles reflets d'une lumière fumeuse laissant dans l'ombre les angles les plus éloignés, on aura un tableau bien rare d'un épisode de voyage dans nos forêts.

Samedi le 28, nous repartîmes de bonne heure pour terminer les trois lieues de sentier qui nous coûtaient tant de difficultés et nous étions bientôt à la traverse de la rivière Malbaie, que nous passâmes heureusement sur la glace avec nos chevaux, en risquant un peu. Le soir nous étions au poste de la galette où nous rencontrâmes le capitaine Rhodes en partie de chasse. Son expérience de la localité le porte à croire que la culture de ces montagnes est impossible, mais qu'elles pourraient être utilisées avec beaucoup d'avantage par des troupeaux de rennes qui se nourrissent dans le nord de la Russie d'une espèce de mousse très-abondante sur les hauteurs du lac Jacques-Cartier. Cette suggestion mérite certaine-

ment la considération du gouvernement et plus particulièrement du ministre d'agriculture. Une étude de cette question ouvrirait peut-être à une nouvelle production ces immenses territoires jusqu'ici improductifs.

La paroisse de St. Urbain est également située en arrière de la Baie St. Paul, à environ 9 milles de cette dernière paroisse, sur la rive ouest de la rivière du Gouffre, laquelle renferme une population de 117 familles ou 761 habitants, tous franco-canadiens. Le seigle, l'avoine, le sarrasin et les patates sont les principales cultures, ainsi que le foin. Un chemin, long d'à peu près 63 milles, est ouvert complètement dont dix milles seulement restent à parachever, lequel part de St. Urbain et va aboutir à la Grande-Baie. Cette route est l'une des principales communications entre le fleuve St. Laurent et la vallée du Haut-Saguenay. D'après le rapport de M. Ovide Tremblay, conducteur des travaux de 1861, le sol à travers lequel passe ce chemin est d'une assez bonne qualité. Le bois y est très beau et très long, surtout dans les forêts qui s'étendent depuis le lac Ha! Ha! à aller jusqu'à environ 7 milles des premières habitations de la Grande-Baie. La nature du sol dans cette partie est aussi d'une qualité supérieure.

Le Lac Ha-Ha, dont parle M. Tremblay, se trouve situé dans le canton Boilleau, nouvellement arpenté, lequel donne la vie à la rivière Ha-Ha qui va tomber dans la Baie. Le chemin de St. Urbain suit cette vallée.

M^{rs} Bois et Bouchard, qui ont remplacé M. Tremblay pour la direction des travaux de ce chemin, en 1862, confirment dans leur rapport l'opinion émise par M. Tremblay sur la beauté du bois et l'excellence du sol du canton Boilleau, situé aux deux tiers du chemin de St. Urbain, du côté de la Baie.

M. l'abbé Morisset, curé de St. Urbain, rapporte devant le Comité de Colonisation de 1862 que les terres arpentées des cantons De Salles et Caillères se défrichent partout où il y a des chemins ouverts. Il fixe l'attention du gouvernement sur la nécessité d'arpenter trois rangs dans le premier de ces cantons qui avoisinent la rivière du Gouffre et les plus rapprochés de la seigneurie du même nom, pour lesquelles terres un assez grand nombre d'habitants de St. Urbain et des paroisses environnantes auraient le désir d'y former des établissements pour leurs enfants; mais le défaut de communication a été un obstacle qui les a arrêtés jusqu'ici, et qui les arrêtera encore longtemps dans leurs projets, s'ils ne peuvent obtenir

du gouvernement une aide pour avoir un chemin qui y conduise.

Voici ce que dit M. Drapeau sur cette partie du pays :

Dimanche le 29, nous arrivons à la Baie St. Paul après avoir traversé la magnifique paroisse de St. Urbain située au fond de la vallée qui est la prolongation de la Baie St. Paul; toute cette partie du pays est d'une rare fertilité et l'aisance générale se traduit par la grandeur et le luxe de résidence des propriétaires. Les bâtiments de ferme sont vastes et bien bâtis indiquant l'abondance des récoltes qu'ils abritent chaque

année. Notre collègue Mr. Gagnon le représentant du comté de Charlevoix, que nous remercions de sa gracieuse hospitalité nous apprend que le chemin du portage de St. Urbain avait coûté en moyenne \$300 le mille pour le transformer d'un chemin d'hiver bien fréquenté en un chemin d'été. Cette donnée nous est précieuse parcequ'elle peut servir de base aux calculs du coût probable d'un chemin d'été de Québec au lac St. Jean où il se présente à peu près les mêmes difficultés. Lundi le 30, nous partions pour St. Joachim et le lendemain nous arrivions à Québec après une absence de 41 jours.

SIXIEME PARTIE.

CONCLUSION DE CETTE ETUDE.

SOMMAIRE.—Les besoins du Saguenay—Les voies de communication actuelles—Conclusion de M. Blaiklock sur son exploration—Conclusion de M. Du Berger sur son Exploration—Conclusion de M. Price sur l'Exploration Blaiklock—Notre Conclusion.

LES BESOINS DU SAGUENAY.

LES débouchés, dans toute industrie, jouent un rôle important que nous avons déjà reconnu dans ce travail. Pour être lucrative la production doit avoir un marché de consommation qui lui assure l'écoulement de ses produits. C'est à ce point de vue que les voies de communication en lui ouvrant de nouveaux débouchés, amènent comme conséquence nécessaire la prospérité générale. Reconnaître le rôle des débouchés c'est donc reconnaître aussi le rôle des voies de communication et toute leur importance au point de vue des profits qu'assure au producteur un marché avantageux. Où en seraient les riches producteurs de l'Ouest sans les canaux, les voies ferrées et les grands fleuves qui transportent jusqu'à l'océan l'incalculable surplus de leur vaste champ de production? Que feraient-ils de ces montagnes de blé qui envahissent annuellement les greniers fabuleux de Chicago, si la vivifiante artère du commerce, aidée de nos voies de communication transatlantiques, ne se chargeait de les écouler, au milieu des peuples affamés de la vieille Europe, dont les champs trop étroits ne suffisent plus à l'alimentation d'une population trop dense déjà et chaque jour plus dense? Il ne faut pas l'ignorer l'influence que peuvent avoir les débouchés sur la production de deux continents séparés par l'immense étendue des mers s'exerce également sur la production locale, il n'y a entre elles que

la distance du grand au petit. Aussi en établissant quels sont les produits du Saguenay, nous aurons une idée exacte de ses besoins au point de vue des débouchés et par conséquent des voies de communication. Nous pourrions prononcer sur la suffisance ou l'insuffisance des débouchés actuels. Car la question se résume tout entière à l'opportunité d'ouvrir une voie de communication avec le lac St. Jean. Dans notre étude de l'avenir des hauteurs du lac Jacques-Cartier, nous avons, croyons-nous suffisamment établi les difficultés qui s'opposent à la colonisation de cette partie du pays pour remettre à plus tard toute tentative par le gouvernement de les ouvrir à la culture.

Étudions donc la production du Saguenay et les débouchés ouverts à cette production. En faisant un calcul des importations et des exportations de cette partie du pays nous aurons la solution de la question qui nous occupe. Les exportations se résument aux bois de commerce tandis que les importations consistent non-seulement en articles manufacturés, mais surtout en produits agricoles, la farine et le lard en étant les deux items principaux. Il y a donc dans le Saguenay même un débouché avantageux aux produits du sol puisqu'ils ne peuvent suppléer à la consommation locale et que le marché de Québec est obligé de combler le déficit annuel. Ce marché local se trouve dans la nombreuse population dont le chiffre s'élève jusqu'à 600 hommes,

occupée par la maison Price à l'exploitation du bois de commerce. Par l'intermédiaire de cette maison, le Saguenay transforme donc tout le surplus de sa production en bois de commerce, que les vaisseaux étrangers viennent charger sur place pour l'exportation en Europe. En sorte que la maison Price est en mesure de payer aussi cher pour les produits agricoles dont elle nourrit ses ouvriers, que les maisons de Québec et que par conséquent c'est une erreur de croire que le marché de Québec vaut mieux pour le cultivateur du Saguenay que le marché de Chicoutimi, s'il en est ainsi où est l'urgence pour le colon du lac St. Jean, d'une nouvelle voie de communication avec Québec ?

LES VOIES DE COMMUNICATION ACTUELLES

N partant de ce principe que toute l'exportation du Saguenay se résume aux bois de commerce il ne nous reste plus qu'à considérer si les débouchés ouverts à sa production sont suffisants. Car en facilitant la production de cet article ainsi que son écoulement sur un marché lucratif, les profits des producteurs sont plus considérables, et le blé, le lard, l'avoine, le travail qui ont concouru à sa production peuvent être payés plus cher, l'aisance et la richesse générale s'accroissent d'autant.

En faisant un résumé des dépenses faites par le gouvernement pour favoriser la production du bois de commerce dans le Saguenay, nous demeurons convaincu que rien n'a été négligé pour en faciliter l'exploitation et que la maison Price est dans une position tout aussi avantageuse que ses rivaux pour lutter avec profit sur le marché européen. La rivière Saguenay est navigable pour les plus gros vaisseaux jusqu'à Chicoutimi, tandis que le lac St. Jean dans lequel débouchent toutes les rivières flottables sur lesquelles sont établis les chantiers, reçoit sur ses eaux un remorqueur puissant amenant les billots jusqu'à la décharge. Là des difficultés sérieuses se présenteraient que le gouvernement a fait disparaître par la construction de glissoires qui ont coûté à la province \$41,000. Pour faciliter les communications intérieures \$87,200 ont été dépensés depuis 1854. Ces dépenses n'ont pas été sans résultat puisqu'en 1862 il est descendu par les eaux du Saguenay 43,289 billots de pin blanc 7,000 billots d'épinette et 715 pièces de bois de construction pour les vaisseaux, outre une immense quantité de madriers, de planches,

lattes, bardeaux, envoyés dans des goëlettes. Ainsi donc au point de vue des débouchés de ses produits le Saguenay est dans les meilleures conditions de prospérité.

Au point de vue du transport des colons eux-mêmes, les communications intérieures seront bientôt suffisantes, des ordres ayant été émanés du ministère de la colonisation pour compléter le plus tôt possible le chemin du lac Kenogami, ainsi que celui du lac Ha! Ha! de manière à établir une ligne de communication complète de Metabetchouan à Québec en été et en hiver. En été les goëlettes et les bateaux à vapeur qui font le voyage du Saguenay offrent de nouvelles facilités aux colons, tandis qu'en hiver le portage de St. Uabaiu est suffisamment fréquenté pour être aussi passable que le permet la localité et infiniment plus avantageux que tout autre chemin projeté. Aussi tout en niant, après mûr examen la possibilité d'améliorer par une nouvelle route, les moyens de communication en hiver, nous comprenons qu'il est très-opportun de les faciliter en été. Cette opinion au reste est partagée par les hommes les plus marquants du Comté de Chicoutimi, ainsi que nous l'avons vu dans un chapitre précédent. Aussi après avoir donné les conclusions auxquelles sont arrivés Messieurs Blaiklock, Duberger et Price, donnons-nous la nôtre, accompagnée des suggestions qui sont la conséquence de cette étude.

CONCLUSION DE M. BLAIKLOCK SUR SON EXPLORATION.

BLAIKLOCK en faisant une revue générale de toute la ligne du pays parcouru comme moyens de communication avec le lac Saint Jean, dit: je suis d'opinion qu'elle est décidément défavorable. La nature montagneuse du terrain fait qu'il est très douteux que l'on puisse trouver un chemin praticable, au moins à une distance limitée de la ligne d'exploration. L'extrême stérilité du sol et la nature rigoureuse du climat à une aussi grande élévation rendent le pays inhabitable pour au moins 70 milles, et les personnes que l'on y placerait pour l'avantage des voyageurs ou les gardiens des maisons de postes devraient être maintenues pendant quelques années au moins aux frais publics, ainsi qu'on le fait aux portages de Temiscouata et de Ristigouche.

En offrant ces remarques je ne veux pas dire que l'on ne pourrait pas trouver une ligne de communication à travers le pays qui se trouve au Nord de Québec, mais il faut

dirait que cette ligne fût dans une autre direction que celle que mes instructions me prescrivaient de suivre.

Il y a bien peu de terres cultivables sur la rive Sud du lac à l'Ouest du Metaubetchoan, et cela seulement à l'embouchure de quelques rivières où l'on pourrait peut-être faire douze à quinze fermes. La raison est qu'il y a une rangée de montagnes qui est la continuation de celles qui bordent le Saguenay, et, à quelques milles plus bas que la Baie des Ha! Ha!, elles prennent une direction Nord-Ouest, et passant tout près des rives Sud du lac Kawogami, elles sortent des rives du lac St. Jean à quelques milles à l'Ouest du Metaubetchoan : à l'Ouest de cette rangée, je ne conçois pas qu'il y ait aucune étendue de terres cultivables, mais à l'Est et jusqu'au Saguenay et sur les bords du lac, la terre est de la plus belle qualité ; elle est généralement de niveau et couverte d'une crue magnifique du plus beau bois, le bouleau noir, le sapin, le peuplier, le bouleau blanc, l'érable blanche, le frêne et l'orme, avec une grande quantité de pins blancs et rouges ; le sol est composé d'un fonds de terre forte avec douze à dix-huit pouces d'un riche terreau noir et de m rne, et susceptible de la plus belle culture ; ce pays est arrosé par un grand nombre de lacs et de rivières, et l'on y trouve plusieurs places de moulins magnifiques dans des endroits très-avantageux ; dans le fait, cette étendue de terre possède tous les avantages nécessaires pour former l'un des établissemens les plus riches et les plus étendus du district du Saguenay.

Avant de terminer ce rapport je suggérerai qu'il est bien possible, qu'en explorant à quelque distance à l'Est de la ligne actuelle, on pourrait éviter une grande partie du pays brisé et montagneux qu'il m'a fallu traverser ; car, d'après des informations que j'ai récemment eues des chasseurs sauvages et autres personnes, j'ai appris qu'en suivant une passe qui se trouve dans la chaîne de montagnes situées entre la rivière Jacques-Cartier et Montmorency et qui courent à mi-chemin entre ces rivières dans une direction Nord, l'on peut parvenir au plateau situé entre le lac des Neiges et le lac Jacques-Cartier et cela par une montée graduée sans rencontrer des montagnes bien escarpées. Une fois arrivé au sommet, on rencontre une étendue considérable de pays considérablement uni ; alors la direction serait parallèle à la ligne, et après avoir traversé le Upicabaw à quelques milles de sa source, on renre dans la

vallée Kishpahagan, sur la Belle Rivière, en suivant de là le cours d'eau jusqu'à sa jonction avec la décharge du lac Kapgamishish. Ce serait à peu près le point central de l'établissement projeté ; et de cet endroit l'on pourrait tracer un chemin vers aucun point des rives du lac St. Jean que l'on voudrait.

Cette route, si on la trouvait praticable, serait une route plus directe qu'aucune de celles qui ont été récemment explorées pour parvenir au centre des terres cultivables.

CONCLUSION DE M. DUBERGER SUR SON EXPLORATION.

RELATIVEMENT à la ligne d'exploration depuis Stoneham jusqu'aux bords du lac St. Jean je prendrai la liberté de faire remarquer que :

1. Jusqu'au 40½ milles de la ligne ou environ, 48 milles et 13 chaînes du chemin que j'ai tracé l'on peut, mais à des frais considérables, ouvrir un chemin praticable ; mais en ce qui regarde les établissemens, je dois ajouter que, plus au Nord que les environs immédiats de la rivière Jacques Cartier, il n'est pas possible dans cette direction (beaucoup moins que vers l'Ouest) de pouvoir jamais espérer former des établissemens parce que le sol est abolumment stérile et le pays extrêmement difficile, brisé et montagneux.

2. D'après ce que j'ai pu observer pour le reste de la distance, entre les 40½ milles sur la ligne jusque dans le voisinage du lac St. Jean, je n'ai certainement vu aucun endroit favorable à des établissemens, et je ne pense pas que le tracé du chemin, qui ne se trouve pas dans le voisinage d'endroits cultivés, aurait pu être raisonnablement continué.

3. J'ai verbalement communiqué mes opinions à M. Blaiklock en le priant, s'il pensait comme moi, d'en informer le gouvernement afin de diminuer les dépenses en différant les opérations relatives au tracé du dit chemin jusqu'à ce que la ligne astronomique fût terminée ; ce monsieur a, je crois, agi en conséquence, vu que plus tard il reçut des instructions que, le 3 juillet, 1848, il me communiqua à l'effet qu'il continuât sans aucune assistance.

4. Plusieurs fois, dans le cours de mes excursions d'exploration, que j'ai eu occasion de remarquer qu'à quelques milles à l'Est de notre route immédiate, la plus grande partie du pays me paraissait beaucoup plus montagneuse que les environs de la ligne en

question, pendant que, dans le même temps, le pays à l'Ouest me paraissait dix fois pire par rapport aux montagnes et au terrain brisé; où, d'après les apparences, je serais très surpris si dans cinq milles carrés l'on pouvait trouver cent acres de terres cultivables.

5. D'après les remarques que j'ai eu occasion de faire plusieurs fois, je me suis formé dans l'opinion, que je nourris encore, qu'il n'est pas probable qu'il soit jamais ouvert un chemin de communication dans les environs de la présente ligne astronomique; mais en même temps je prends la liberté d'exprimer mon opinion que le pays devrait être exploré du côté de l'Est, vu que je suis sous une ferme impression que cette exploration peut seule produire un rapport plus favorable, pourvu que les premiers explorateurs de cette section ne soient pas obligés de s'astreindre à une direction particulière avant que le pays ne soit auparavant parcouru par deux ou trois personnes en état d'en faire un rapport: après quoi un chemin pourrait être tracé, s'il était nécessaire.

CONCLUSION DE M. PRICE SUR L'EXPLORATION BLAICKLOCK.

 N vous transmettant en vertu d'une adresse de l'assemblée législative transmise à ce département par ordre, le 28 du mois dernier—les rapports ci-joints de M. Blaicklock et son assistant M. Duberger sur l'exploration qu'ils ont faite de cette partie du pays, qui se trouve située en arrière de Québec, en droite ligne avec le lac St. Jean, et de là jusqu'au Chicoutimi, conformément aux instructions de ce bureau, dont copie est aussi transmise—j'ai l'honneur de soumettre à son excellence le gouverneur-général (relativement à ces opérations) quelques remarques qui résumeront les informations précieuses sous le point de vue géographique et physique qui ont été recueillies en parcourant cette partie considérable de la province. Le résultat de l'examen du pays peut avoir manqué jusqu'à un certain point par rapport au but que l'on avait en vue d'obtenir en dirigeant ces opérations vers le lac St. Jean, tel qu'exprimé dans l'adresse de l'assemblée législative, datée le 16 juin, 1857, priant son excellence de prendre en considération s'il est expédient de faire explorer cette partie du pays situé en arrière de Québec, dans une ligne droite jusqu'au lac St. Jean de manière à constater si dans cette localité le sol est propre à l'agriculture et s'il a une valeur suffisante pour justifier le tracé, et plus tard l'ouverture d'un chemin entre ces deux localités; mais elle est

encore assez importante pour être du plus haut intérêt pour le gouvernement et pour le pays.

Avant que le territoire du Saguenay fut exploré en vertu d'un acte de la législature du Bas-Canada en 1828—on connaissait bien peu de chose du pays qu'arrose le Saguenay ou ses nombreux tributaires, si ce n'est ce qu'on avait appris des personnes qui faisaient le commerce avec les tribus sauvages qui habitaient cette partie du pays communément appelée les Postes du Roi—quoique Charlevoix, Champlain et d'autres historiens nous aient donné des descriptions des premières découvertes et explorations faites dans le pays sous le gouvernement français et du temps des établissements de missionnaires par le ci-devant ordre des jésuites dans le Saguenay et le lac St. Jean.

Parmi les informations obtenues le plus récemment sur le territoire du Saguenay on peut mentionner celles qui ont été fournies par feu Paschal Tache, écuyer, et le Dr. DeSalles LaTerrière dont les renseignements précieux ont puissamment contribué à la passation de la loi et à l'appropriation votée pour l'exploration de cette partie importante de la province sous des commissaires, dont le rapport avec ceux des arpenteurs employés à ce service joints à l'exploration géographique faite par le lieutenant Baddeley, ingénieurs royaux, tels que publiés par la législature,—ont développé à un point vraiment satisfaisant les ressources agricoles, commerciales et minérales du pays exploré, plus particulièrement sur les rivières navigables et quelques fois dans les profondeurs des localités qui furent visitées par les divers partis d'explorateurs engagés sous les commissaires

On obtint pareillement une description assez correcte du pays exploré, des opérations combinées des arpenteurs employés par les commissaires, depuis Tadoussac jusqu'à la tête des eaux navigables du Saguenay, à environ 13 ou 15 milles de Chicoutimi, et des communications intérieures et par eau par la rivière Chicoutimi, le lac Kenogami et la Belle Rivière jusqu'au lac St. Jean, et du lac et de quelques-unes de ses principales baies jusqu'au 49^e degré de latitude, à part l'exploration des cours d'eau inférieurs et de l'arpentage et de l'exploration depuis Trois-Rivières par le St. Maurice, ses lacs et la rivière Ouatchouan jusqu'au lac St. Jean. Une partie de ces explorations, savoir, l'exploration de la rivière du Saguenay, depuis son embouchure à Tadoussac, sur le St. Laurent jusqu'au

point où s'arrête la marée montante au-dessus de Chicoutimi, ayant été vérifiée et constatée avec exactitude par le relevé hydrographique du capitaine Bayfield, de la marine royale,—la vraie position géographique de ces localités se trouvant assez vérifiée, restait encore à vérifier la position relative entre Chicoutimi et le lac St. Jean, sans cela il ne fallait pas songer à établir des townships d'une manière satisfaisante dans le pays intermédiaire.

En cherchant à tracer cette ligne droite de la manière la plus avantageuse pour le service public, (bien que ce ne fut qu'une opération d'exploration), depuis Québec jusqu'au lac St. Jean, le gouvernement a cru que c'était une occasion favorable, (autre qu'il en fallait nécessairement constater l'exactitude de l'arpentage dans les champs) de relier par un arpentage et un mesurage régulier l'extrémité Nord de cette ligne droite aux opérations du capitaine Bayfield, terminées au point de la marée montante sur le Saguenay.

Ainsi donc, comme l'on avait trouvé expédient de prolonger l'arpentage du lac St. Jean, ce projet fut autorisé par un rapport approuvé du conseil daté le 9 juillet, 1849 —ordonnant l'arpentage de la rive Est du lac St. Jean et le mesurage de la Grande Décharge jusqu'à Chicoutimi, en même temps que l'exploration d'un chemin en ligne droite à travers la péninsule de Chicoutimi jusqu'à l'embouchure de la rivière de ce nom sur le Saguenay.

M. W. F. Blaiklock, auquel fut confiée l'exploration de cette ligne jusqu'au lac St. Jean, reçut instruction de partir la ligne d'exploration à l'angle Sud du township de Stoneham, considéré comme le point de départ le plus favorable. La distance de ce point à Québec était connue par un mesurage régulier, outre que cet endroit se trouvait dans le voisinage immédiat des établissements florissants des environs du lac St. Charles et des grandes routes qui mènent à Québec; de là de tirer la ligne droite dans une direction astronomique Nord 15 degrés Ouest (calculée d'après les opérations de 1828) de toucher au lac St. Jean à ou auprès de l'embouchure de la rivière Metaubethoan, mesurer de là les rivières Est du lac St. Jean et le cours de la Grande Décharge ou de la rivière du Saguenay à Chicoutimi.

M. George Duberger fut joint à M. Blaiklock comme assistant: il devait explorer le pays à la distance de 5 ou 6 milles de chaque côté de la ligne dans le but de

choisir l'endroit le plus favorable pour le chemin mentionné dans l'adresse; et conjointement avec les opérations de M. Blaiklock d'explorer le pays dans une ligne droite à l'Est depuis l'embouchure de la rivière Metaubethoan, pour la construction d'un chemin à travers la péninsule jusqu'à Chicoutimi.

MM. Blaiklock et Duberger ayant fait l'arpentage et les explorations prescrites par les instructions d'une manière vraiment satisfaisante et scientifique, on pourra mieux apprécier les résultats de cet important service en lisant le rapport de ces messieurs. Le premier pour tout l'arpentage est une partie des explorations, et le dernier pour son exploration et relevé d'une ligne de chemin de Chicoutimi au lac St. Jean, et son exploration depuis le point de départ jusqu'au 40e pôteau de mille où l'on s'aperçut qu'il était inutile de chercher plus longtemps une ligne de chemin à travers un pays qui n'est nullement propre à l'agriculture, et brisé par des chaînes de montagnes escarpées, tandis que cette exploration entraînait des dépenses considérables sans avantage important pour le service public.

En examinant les opérations faites par MM. Blaiklock et Duberger, telles qu'elles sont indiquées dans les plans de M. Blaiklock qui accompagnent ce rapport, il paraît que, bien que l'on puisse tracer jusqu'à la rivière Jacques-Cartier et probablement quelque peu au-delà une bonne ligne de chemin en continuation du chemin actuel auprès du point de départ à Stoneham, cependant la nature escarpée et montagneuse du pays pendant plusieurs milles à l'Est ou à l'Ouest de la ligne d'exploration, fait qu'il est impossible de tracer ou même d'ouvrir un chemin d'aucune espèce, pendant que le sol, à cause de sa nature pierreuse n'est nullement propre à la culture, sauf quelques lisières de terrains isolées dans le voisinage des rivières qu'ils ont traversées dans leurs explorations respectives.

Bien que l'exploration du pays depuis Stoneham jusqu'au lac St. Jean, en coupant d'une manière transversale les rangées de montagnes qui se dirigent Nord-Est et Sud-Ouest; n'a pas eu de résultats favorables du moins en ce qui a rapport à la recherche des terres cultivables propres à des établissements, M. Blaiklock, dans le relevé du lac St. Jean et de la Grande Décharge et des isles nombreuses situées à la décharge du lac, rapporte que les terres sur les deux bords de la rivière sont d'une excellente qualité et tout-à-fait propres à des

établissements; pendant que M. Duberger fait un rapport également favorable des terres qui sont situées sur les bords de la Belle Rivière et dans tout le pays généralement qui forme la péninsule de Chicoutimi.

Relativement à l'impossibilité d'ouvrir un chemin de communication sur ou dans les environs de la ligne d'exploration depuis les derrières de Québec jusqu'au lac St. Jean, M. Blaiklock fait rapport que, d'après les informations qu'il a recueillies, il est probable que l'on pourrait trouver une ligne de chemin plus à l'Est, en suivant le pays qui se trouve entre les rivières de Jacques-Cartier et Montmorency jusqu'à la hauteur des terres, et de là la source des rivières Upika et Belle Rivière, au Nord jusqu'à la vallée ou l'étendue de terre cultivable dans la péninsule de Chicoutimi déjà mentionnées.

En terminant, je dois faire remarquer ici que les connaissances topographiques obtenues sur cette partie du territoire du Saguenay qui a été le champ des opérations conjointes de MM. Blaiklock et Duberger sont, je le conçois humblement, d'un grand intérêt, d'une importance profonde pour le gouvernement et pour le pays, vu qu'elles décident enfin si cette partie du pays exploré est propre à l'agriculture, c'est-à-dire cette partie qui s'étend depuis la chaîne de montagnes qui bordent la vallée du St. Laurent jusqu'aux côtes qui bordent la vallée du lac St. Jean, et qui se dirigent à l'Est vers la Baie des Ha! Ha! et forment ensuite ces montagnes élevées qui sont suspendues au-dessus de la rivière du Saguenay; corroborant ainsi les descriptions que l'on avait déjà du pays depuis St. Urbain et Ste. Agnès jusqu'à la Grande Baie ou Baie des Ha! Ha! dans le Saguenay.

A part l'objet de l'exploration, on a obtenu des informations correctes sur la surface générale et la physionomie du pays, sur la direction des chaînes de montagnes et le cours des rivières qui arrosent cette partie extraordinaire de la province, que ce soit des tributaires du St. Laurent ou du Saguenay, et toutes ces informations sont données avec soin sur les plans d'opérations de M. Blaiklock; pendant que l'on a constaté d'une manière tout-à-fait satisfaisante que la péninsule de Chicoutimi et le pays des environs du lac St. Jean et à l'Est de la Baie des Ha! Ha! offrent par la qualité de leur sol un champ étendu aux établissements et à l'agriculture.

J. H. PRICE,

Commissaire des terres de la Couronne.

NOTRE CONCLUSION.

DES la première partie de cette étude nous avons suffisamment établi croyons nous, l'impossibilité de livrer à la culture les Hauteurs du Lac Jacques Cartier et comme conséquence le peu d'avenir de cette infertile région. Nous compléterons notre opinion par celle de M. Drapeau qui nous dit :

La colonisation est nulle dans le comté de Québec en conséquence du sol qui est extrêmement rude et montagneux, en arrière des premières montagnes qui servent de bordures à la belle et magnifique vallée du St. Charles et du St. Laurent. Il n'y a encore aujourd'hui que deux cantons qui soient arpentés dans les limites de ce comté. Stoneham et Tewkesbury, situés en arrière de Charlesbourg, au-delà et autour desquels on ne trouve partout qu'un triste désert qui n'est fréquenté que par quelques, rares chasseurs et qui n'a pas encore été exploré.

En arrière de St. Joachim, sur le bord occidental de la rivière Ste Anne, se trouve la paroisse de St. Férol qui s'étend sur une longueur assez considérable, laquelle renferme une population de 882 âmes. Le sol de cette paroisse étant considérablement élevé et par conséquent très exposé à la rigueur du climat et des vents, les récoltes y éprouvent quelquefois des dommages assez sérieux. L'orge le seigle, l'avoine, et les patates y sont les principales récoltes. Il n'y a guère plus de 1,500 arpents qui soient ensemencés chaque année, sur les 3,800 acres qui sont en état de culture.

C'est donc Trente lieues de montagnes arides et inhabitables en grande partie que le chemin projeté devra traverser pour arriver aux terres cultivées du Lac St. Jean situées au Nord de la Belle Rivière, car il est impossible que les colons au sud d'Hebertville fasse un détour considérable en remontant le Lac jusqu'à Métabetchouan pour prendre le chemin proposé. En consultant l'ouvrage de M. Drapeau nous trouvons que les cantons qui sont appelés plus particulièrement à profiter de cette nouvelle voie de communication ont une population approximative de 600 habitants, non compris les sauvages qui s'adonnent exclusivement à la chasse, et une étendue défrichée approximative de 1000 acres de terre comme suit.

Metabetchouan...	118	âmes	188	acres.
Charlevoix.....	137	"	235	"
Roberval.....	266	"	512	"
Ouayatchouan....	62	"		

583 " 935

Depuis le dernier recensement l'augmentation peut être portée à 200 familles peut-être qui se serviraient de ce chemin. L'entretien en hiver ou en été d'un pareil chemin exigerait une population de 10,000 âmes au moins pour qu'il fut passable. Mais on répondra peut-être que ce chemin servira aux nouveaux colons venant de Québec et se rendant au lac St. Jean. Erreur ! Les colons se rendent en été lorsque la saison leur permet de passer quelques jours sous un léger abri en attendant la construction de la maison en billots. Et l'été la route du fleuve sera toujours plus courte et moins coûteuse pour le transport des colons et de leurs ustensiles de ménage.

En résumé le seul moyen pratique selon nous de favoriser la colonisation du Saguenay c'est de relier le lac St. Jean avec le centre judiciaire et le chef-lieu du comté, par de bonnes voies de communication se ramifiant dans les cantons les plus éloignés. Puis de relier Chicoutimi à Québec par une ligne de vapeurs régulière arrêtant à tous les principaux points de la côte du Nord. A quoi servent donc les sommes fabuleuses dépensées à la construction des quais trop célèbres de la Malbaie, des Eboulements, Baie St. Paul, St. Joachim, Ste. Anne, Château Richer restent sans communications régulières avec Québec lorsque sur leur rivage coule un fleuve comme le St. Laurent ou une rivière comme le Saguenay ? Evidemment il y a là un manque d'énergie qui fait peine. Le gouvernement croyons nous devrait prendre l'initiative du mouvement en offrant un subside postal à toute compagnie de bateaux à vapeur qui entreprendrait le voyage régulier de Chicoutimi à Québec en s'arrêtant à tous les ports que nous avons nommés. De cette manière,

les nouveaux colons de ces paroisses auraient un transport facile jusqu'à Chicoutimi. De là, aux extrémités les plus éloignées du lac St. Jean, il serait facile d'organiser le transport par terre ou par eau en se servant du remorqueur de la maison Price, avec laquelle l'agent de colonisation de la localité pourrait s'entendre pour le nombre de voyages à faire et les jours de départ. C'est là, croyons-nous un projet beaucoup plus réalisable immédiatement, beaucoup moins coûteux pour le gouvernement et pour les colons, que d'ouvrir un chemin impraticable à travers une région de montagnes inaccessibles.

Et non-seulement la côte du Nord se trouverait ainsi reliée à Chicoutimi et à Québec, mais même la côte du Sud jouirait des mêmes avantages au moyen du chemin de fer de la rivière du Loup et de la traverse régulière qui doit être établie dès cet été, entre ce port et Tadoussac, où est construit actuellement le plus grand hôtel du bas fleuve, et qui promet d'être le plus fashionable de tous les endroits fréquentés par les baigneurs, pendant nos étés excessifs. Un bateau à vapeur doit faire la traverse régulière de manière à correspondre chaque jour avec l'arrivée et le départ des convois du grand tronc. En arrêtant à Tadoussac la ligne de vapeur de Chicoutimi à Québec relierait donc la côte du Sud au Saguenay.

Rappelons-nous qu'un chemin d'été entre Québec et le lac St. Jean coûterait avec les ponts au moins \$50,000 sans résultat, et nous n'hésiterons plus à abandonner ce projet en faveur des voies de communication intérieures et d'une ligne de bateaux reliant le Saguenay avec la rivière du Loup et Québec. Si toutefois le gouvernement veut tenter une expérience, qu'il ouvre un chemin d'hiver en se servant des rivières et, des lacs glacés et l'avenir dira si la province peut faire plus en faveur de l'intérêt général.

TERRES DE LA COURONNE.

 VIS est par le présent donné, qu'environ 55,000 acres des terres de la couronne, dans les townships de Aylmer, Forsyth, Lambton, Shenley, et Tring. comté de Beauce, C. E., seront offerts par vente publique, au village de Lambton, le 29 juillet prochain.

 VIS est par le présent donné, qu'en conformité d'un ordre en conseil, en date du 19 novembre 1863, tous les décrets des deniers publics, par toute la province, devront, le et a-

près le premier janvier 1864, être faits dans la banque de Montréal, ou à ses agences.

 VIS est par le présent donné qu'environ 90,000 acres des terres de la couronne, dans les townships de Marston et Wobwin, comtés de Compton et Beauce, C. E., seront offerts en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le vingt-cinquième jour de février prochain.

Pour particularité, s'adresser à l'agent de la localité, William Parwell, écr., à Robinson, C. E.